



RAPPORT D'ACTIVITÉ
TĀPURA 'OHIPA I RAVEHIA
2009



LE 'URU

La légende

Il arriva un jour, il y a bien longtemps, qu'une terrible sécheresse sévit à Tahiti. Plus aucune plante ne poussait. Les gens, affamés, ne trouvaient plus, pour se nourrir, que la terre rouge.

Un homme du nom de RUA TA'ATA, se désespérait de voir dépérir sa femme, sa fille et ses trois fils autour de lui. Un jour, il les emmena dans la montagne, les installa la nuit dans une grotte et, prenant sa femme à part, lui dit : "O RUMAUARI'I, lorsque tes yeux s'ouvriront demain matin, ils me chercheront en vain autour de toi. Lève-toi et sors. Tu verras que mes mains sont devenues des feuilles, mon corps un tronc et mes membres des branches, et de ma tête naîtra un fruit délicieux dont tu te nourriras toi et les enfants. Plus jamais ensuite vous ne souffrirez de la faim". Ainsi dit le père et il en fut comme il l'avait dit. De l'endroit où naquit le premier arbre à pain, qui s'appelle depuis la vallée de la TUA 'URU (lieu de l'arbre à pain), l'arbre précieux se propagea rapidement et gagna toute l'île.

PARTIE 1 - Activité 2009

- 02** Profil
- 04** Le mot du Président du Conseil d'administration
- 06** Présentation du Conseil d'administration au 31/12/09
- 08** Actionnariat
- 10** Organigramme au 31/12/09
- 12** Entretien avec le Directeur général
- 14** La Banque et la responsabilité sociale et environnementale
- 16** Réseau bancaire
- 18** Activité commerciale 2009
- 22** Les filiales
- 24** Extrait du rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale ordinaire

PARTIE 2 - Annexes 2009

- 36** Données financières

Mis à l'honneur dans le célèbre film "Les révoltés du Bounty", le 'uru a été tout naturellement utilisé comme symbole de la Société de Crédit et de Développement de l'Océanie dans les années 70, qui deviendra la Banque SOCREDO.

À l'image de l'arbre nourricier, la banque accompagne le développement de la société polynésienne depuis maintenant plus de cinquante ans.

Fruit de l'arbre à pain, le 'uru fait partie intégrante de la culture polynésienne. Sa chair nourrissante est un incontournable mets du repas traditionnel tahitien et peut être préparée de diverses façons selon les archipels. L'écorce de l'arbre est, elle, utilisée comme matériau de base du *tapa* alors que le tronc fut très longtemps taillé pour en faire des pirogues.

Cet arbre comporte de nombreuses variétés et, selon les goûts et les préparations, chacun trouvera un plat à sa convenance.

Profil

PROFIL



Anniversaire SOCREDO



Visite ADFIP - Bora Bora



1959
2009

UNE BANQUE QUINQUAGÉNAIRE

Créée en 1959 sous la forme d'une société d'État et agréée en tant que banque par arrêté ministériel le 14 mars 1986, la Banque SOCREDO est la première banque de Polynésie française. Elle dispose depuis le 15 février 2007 d'un nouveau statut qui prend en compte l'ouverture de son capital et de nouvelles dispositions de gouvernance.

C'est une Société Anonyme d'Économie Mixte au capital de 22 milliards de F.CFP détenue par le Pays (50%), l'Agence Française de Développement (35%) et la COFIBRED Groupe BRED Banque Populaire (15%). Elle participe activement par sa présence et par ses interventions au développement économique et social de la Polynésie française.

La Banque SOCREDO appuie son développement sur trois champs d'activité principaux :

- le financement de l'habitat et de l'équipement des ménages,
- le financement des investissements et de l'activité des entreprises,
- l'accompagnement de projets s'inscrivant dans

le cadre du développement de l'ensemble des archipels.

Elle offre à sa clientèle une large gamme de services bancaires tant en matière de moyens de paiement que d'accès à des zones libre-service bancaire et de traitement des flux financiers.

La Banque SOCREDO emploie 566 collaborateurs, dont la majeure partie est en contact avec la clientèle. Plus de 140 000 clients lui font confiance : 124 000 particuliers, 8 600 professionnels, 2 900 associations, 1 800 entreprises et institutionnels et 2 700 clients issus du secteur primaire.

Présente dans l'ensemble des archipels, 28 agences de proximité maillent son réseau bancaire, complétées par une offre de services de banque à distance et de libre-service bancaire.

La Banque SOCREDO poursuit son action au travers de plusieurs filiales et participations dédiées à l'exercice des divers métiers de la monétique, de l'éditique et de l'archivage.

Elle dispose par ailleurs d'un centre d'appel ouvert 24h/24 affecté au service permanent de la clientèle.

Avec une production de nouveaux crédits qui a représenté 62,8 milliards de F.CFP (526,264 millions €) en 2009, la Banque SOCREDO reste un acteur majeur du financement de l'économie de la Polynésie française.



Photo officielle
séance ouverture
ADFIP



LE MOT DU
PRÉSIDENT
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
M. CLAUDE PÉRIOU

Le mot du **Président** du **Conseil d'administration**

GRÂCE À UNE BONNE
MAÎTRISE DE SES FRAIS
GÉNÉRAUX, ELLE CONSERVE
NÉANMOINS, POUR 2009,
UN RÉSULTAT NET DE PLUS
DE 910 MILLIONS DE F.CFP

La Polynésie française est, pour la troisième année consécutive, affectée par la réduction de la consommation des ménages, le ralentissement des investissements, auxquels s'ajoutent la dégradation des comptes publics, la baisse des exportations et la chute de la fréquentation touristique.

Cette évolution s'est traduite concrètement par la fragilisation de nombreux acteurs économiques et ses conséquences défavorables sur le niveau de l'emploi salarié. Le Pays a, de son côté, et avec des moyens financiers réduits, mis en œuvre un plan de relance de l'activité économique, mais ses effets ont été à ce jour insuffisants pour contrecarrer la tendance et permettre une reprise des activités.

Ce contexte macroéconomique a également touché la profession bancaire et plus particulièrement la qualité des risques en portefeuille. Ainsi, depuis 2008, on ne peut que constater une augmentation des créances douteuses et litigieuses ainsi qu'une baisse des résultats des trois établissements financiers de la place. La Banque SOCREDO a suivi cette tendance, accentuée en ce qui la concerne, par la nature de sa clientèle. Grâce à une bonne maîtrise de ses frais généraux, elle conserve néanmoins, pour 2009, un résultat net de plus de 910 millions de F.CFP.

Nous avons eu le plaisir de célébrer cette année, le cinquantième anniversaire de la Banque SOCREDO créée, rappelons-le, à l'initiative du Pays et de l'Agence française de Développement en 1959. Cette belle histoire a permis de rendre hommage au mois de juillet

2009, aux pères fondateurs à savoir ; en tant que Président, M. René QUESNOT, Jacques Denis DROLLET, Jean VERNAUDON, et, en tant que Directeur général, MM. Jean VERNAUDON et Éric POMMIER sans oublier les administrateurs qui ont participé bénévolement aux travaux du Conseil d'administration de la Banque pendant toutes ces années. La construction de la première banque de la Polynésie française, dont la finalité reste dédiée au développement, est le fruit du travail et des talents de centaines de collègues, employés, gradés ou cadres, qui se sont succéder au fil des ans pour œuvrer à sa réussite. Elle est aussi et surtout la résultante d'une clientèle fidèle qui a su lui faire confiance et lui apporter les ressources et les emplois nécessaires à sa croissance.

L'année 2009 a été également marquée par l'organisation à Papeete Tahiti de la 24^e session annuelle de l'Association des Banques de Développement du Pacifique qui a permis d'accueillir plus de 25 collègues du "grand Pacifique" et rappeler s'il en est encore besoin, l'appartenance de la SOCREDO à ce vaste espace océanique commun.

Concernant le Groupe SOCREDO, l'ensemble des filiales sous contrôle (OSB, OFINA, OCI, ODI, OCSD, OCA) s'est bien comporté au cours de l'exercice 2009 au regard de la conjoncture traversée. Ces structures autonomes contribuent désormais de manière non négligeable à la formation du résultat net consolidé du Groupe.

Au niveau des perspectives 2010, les premiers mois de l'année confirment une situation économique toujours dégradée. La Banque SOCREDO doit donc s'ajuster pour relever les défis soulevés :

- en achevant les efforts d'optimisation de ses outils d'exploitation avec notamment la mise en route d'une nouvelle version de son système d'information bancaire,
- en renforçant la qualité de sa gestion et de ses risques,
- en complétant sa gamme de produits bancaires,
- en améliorant encore la qualité des services rendus.

Elle reste, en concertation avec ses actionnaires, et conformément à son plan d'orientation stratégique approuvé par les administrateurs en décembre 2009, le partenaire privilégié et dévoué de ses clients.

Présentation du Conseil d'administration au 31/12/09

PRÉSENTATION
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
AU 31/12/09



Les administrateurs

REPRÉSENTANTS DE L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD) ET DE COFIBRED

- **M. Claude PÉRIOU**
Président du Conseil d'administration.
Représentant de l'AFD.
- **M. Laurent FONTAINE** puis
M. François GIOVALUCCHI
Directeur en Polynésie française de l'Agence Française de Développement, représentant permanent de l'AFD.
- **M. Pierre PERIE**
Chargé de mission auprès de l'Agence Française de Développement.
- **M. Jean VERNAUDON**
Retraité, représentant la COFIBRED.
- **M. Yves JACQUOT**
Directeur général de la COFIBRED.

REPRÉSENTANTS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

- **M. Robert TANSEAU**
Représentant à l'Assemblée de la Polynésie française.
- **M. Édouard FRITCH**
Vice-Président, en charge du développement des collectivités et du transfert des compétences, de la coordination des actions relatives à la reconversion des sites militaires, de la communication, des relations avec les institutions de la Polynésie française.
- **M. Steeve HAMBLIN**
Ministre du tourisme et des transports aériens internationaux, en charge de l'aéroport de Tahiti Faa'a.
- **M. Teva ROHFRISTCH**
Ministre de la reconversion économique, du commerce extérieur, de l'industrie et de l'entreprise, en charge de l'économie numérique et du développement des technologies vertes.

• M. Temauri FOSTER

Ministre des ressources maritimes, en charge de la promotion de la perliculture, de la pêche et de l'aquaculture.

Le Commissaire du gouvernement

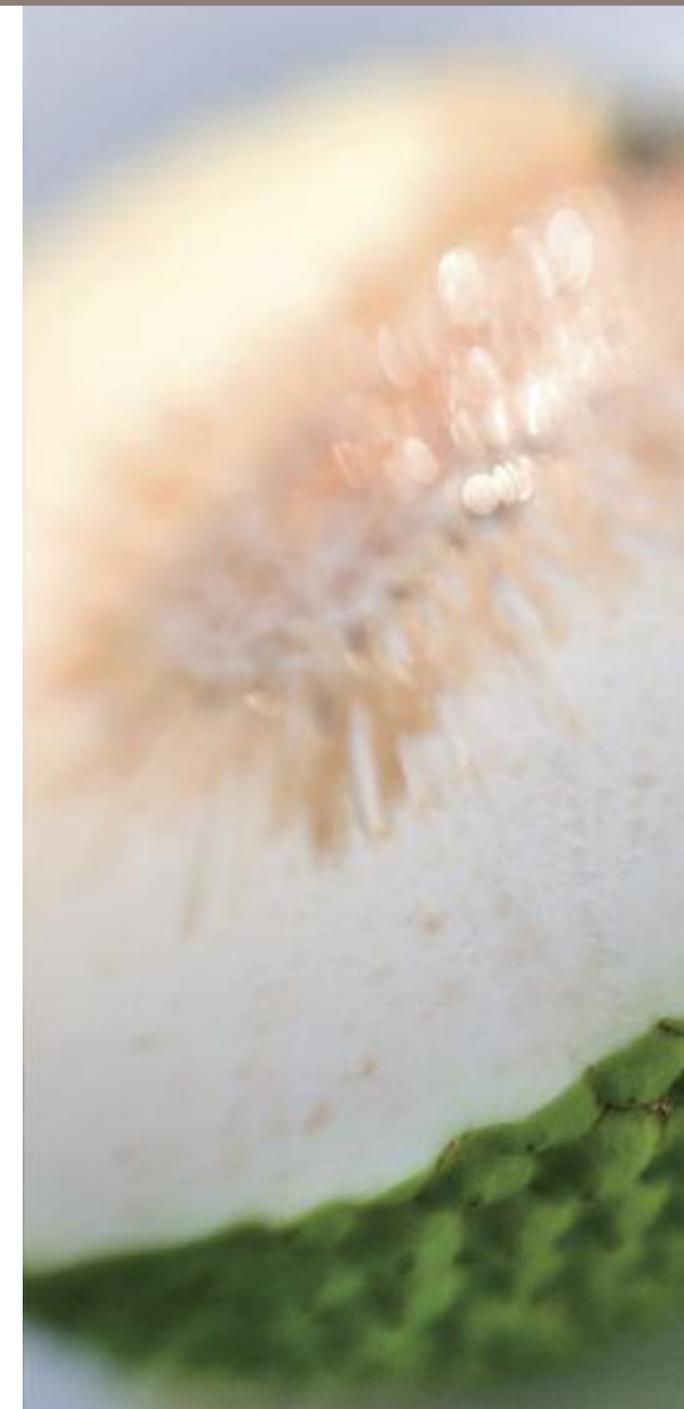
• M. Daniel BESSON

Représentant du personnel

• M. René MAONO

Commissaires aux comptes

- **La SCP REDON - PELLOUX - CHAIZE MU SI YAN - LIS**
Membre de KPMG.
- **La SCP GOSSE - PARION - CHANGUES**
Correspondant de Pricewaterhouse Coopers.



Actionnariat

ACTIONNARIAT



La Polynésie française

Collectivité d'outre-mer régie par les lois organiques n° 2004-192 du 27 février 2004 et n° 2007-1719 du 7 décembre 2007, elle bénéficie d'une large autonomie politique. Le Pays possède toutes les compétences, dans les domaines non réservés à l'État. Les institutions territoriales comprennent l'Assemblée, le Gouvernement et le Conseil Économique Social et Culturel.



L'Agence Française de Développement

Établissement public, l'Agence Française de Développement (AFD) agit depuis plus de soixante ans pour combattre la pauvreté et favoriser le développement dans les pays du Sud et dans l'Outre-mer. Elle met en œuvre la politique de développement définie par le Gouvernement français. Présente sur le terrain dans plus de 50 pays, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète :

scolarisation des enfants, appui aux agriculteurs et aux petites entreprises, adductions d'eau, préservation de la forêt tropicale, lutte contre le réchauffement climatique...

En 2009, les engagements du Groupe AFD et PROPACO, sa filiale spécialisée dans le financement et la promotion du secteur privé, ont été de 6,2 milliards €.



La BRED

Banque coopérative créée le 7 octobre 1919, la BRED est l'une des plus importantes banques du Groupe "Banque Populaire". Depuis cette année, cet ensemble a intégré le Groupe BPCE qui regroupe les deux entités : le groupe des Banques Populaires et celui des Caisses d'épargne.

La BRED rassemble à ce jour 116 000 sociétaires. Son capital social est de 341 437 500 €. Elle mobilise ses 3 750 collaborateurs au service de près de 900 000 clients.

Elle est implantée en Île-de-France, en Normandie, dans les territoires et départements d'outre-mer, ainsi que dans certaines régions à la périphérie de ses implantations ultramarines.

Ses principaux indicateurs financiers sont les suivants :

- produit net bancaire 2009 : 940,5 millions €,
- bénéfice net consolidé 2009 : 243 millions €.

Organigramme au 31/12/09

Conseil d'administration

Claude PÉRIOU

Président du Conseil d'administration

Contrôle général

Ramon HERNANDEZ

Conseil juridique

Étienne GIAU

Chargé de mission

Jacqueline WONG

Filiales et participations

Moea DOLIGEZ

Direction financière

Vincent FABRE

Direction des engagements

Clarisse CHANGUES

James ESTALL

Directeur général

Miri AUNOA

Secrétaire général

François TIROT

Directeur général délégué

Matahi BROTHERS

Directeur général délégué

**Animation commerciale
Communication**

Alain BESSARD

**Contrôle permanent
conformité et LAB**

Nycia TCHEOU

Contrôle et qualité

**Organisation études
et projets**

Sébastien PURAVET

**Secrétariat du Conseil
d'administration**

Direction des ressources

Djina SANDFORD

**Direction des
systèmes d'information**

Philippe CHAUMINE

**Direction des
marchés spécialisés**

Claudine MU SI YAN

**Direction des agences
et des particuliers**

Hippolyte COULON

**Direction des
professionnels**

Marie-Josée BRARD

**Direction des
entreprises**

Marama COPIE

**Direction des
opérations**

Christian AJONC

**Direction juridique
et fiscale**

Evelyne TAIARUI



Entretien avec le Directeur général

Comment pourrait-on résumer l'année 2009 en Polynésie ?

La Polynésie française a traversé en 2009 une crise économique majeure, conjuguant un ralentissement de l'investissement des entreprises, d'importantes pertes d'emploi, une baisse de la consommation des ménages et une déflation.

Cette période de contraction de l'activité polynésienne a entraîné un repli de l'activité des organismes de crédit locaux. La perte de confiance des ménages et des entreprises a constitué un frein important à la collecte des dépôts et à l'octroi des crédits. À l'instar de nombreux pays, le Gouvernement de la Polynésie française a mis en place un plan de relance de l'économie adopté au second semestre 2009 mais dont les effets n'ont pas eu le temps d'inverser le fléchissement de l'activité économique.

LA BANQUE MAINTIENT
SA PLACE DE PREMIER
ÉTABLISSEMENT
BANCAIRE DE POLYNÉSIE
FRANÇAISE

Dans ce contexte, comment la Banque SOCREDO s'est-elle comportée ?

La Banque maintient sa place de premier établissement bancaire de Polynésie française avec une part de marché atteignant 46,1% pour les encours de crédits et 41,8% pour la collecte des dépôts.

Le niveau de collecte des dépôts améliore son positionnement en 2009 (398 milliards F.CFP), l'encours global de la place revenant à son niveau d'équilibre en fin d'année. L'encours des crédits de la banque (211,3 milliards de F.CFP) s'est légèrement effrité alors même que celui de la place a progressé de +1,5%.

Ce constat doit néanmoins être nuancé car l'on constate une légère diminution de l'encours sain (-0,2%) et une croissance de l'encours douteux (+26,6%), évolutions qui reflètent une situation économique dégradée, accompagnée par une montée des risques pour l'ensemble des établissements bancaires.

Le Produit Net Bancaire diminue (-4,6%) par rapport à 2008, et atteint 10,547 milliards de F.CFP.

Après déduction du montant de l'impôt sur les bénéfices, l'exercice clos au 31 décembre 2009 fait apparaître un résultat net de 910 millions de F.CFP contre 1,527 milliards de F.CFP en 2008.

Cette diminution de -40,4% par rapport à l'exercice précédent est la résultante d'une conjoncture locale en crise conjuguant un ralentissement de l'investissement des entreprises, d'importantes pertes d'emploi, une baisse de la consommation des ménages et une déflation.

Le monde a connu une année difficile, dans quelle situation économique la Banque a-t-elle évolué ?

Nous avons assisté en 2009 à l'aggravation de la situation économique initiée en 2008.

L'indice des prix en Polynésie française a décliné de -0,8% en glissement annuel à décembre 2009, s'établissant à 102,59 contre 103,43. Cela est dû en grande partie à la contraction des prix sur l'habillement, sur les équipements et services de communication qui explique cette baisse. L'alimentaire affiche lui une progression de +0,3%. La consommation des ménages a enregistré un repli significatif. Les importations de biens de consommation ont diminué de -9% en valeur et -12% en volume. Le marché de l'automobile a particulièrement été touché (-25% en nombre d'immatriculations).

L'investissement des entreprises a également subi un ralentissement avec une contraction des importations de biens d'équipements (baisse de -28% en volume et de -20% en valeur par rapport à 2008).

Le secteur du BTP a affiché un résultat global en nette baisse. Les importations de ciment ont diminué de -24% en volume. L'emploi dans ce secteur est en retrait de -9% sur les douze derniers mois (novembre 2009). De nombreuses entreprises ont dû revoir leurs effectifs à la baisse faute d'une commande publique suffisante.

Le secteur du tourisme a enregistré une baisse de 18,3% en nombre de visiteurs. Les recettes sont estimées à 34 milliards F.CFP, soit une baisse de 20% par rapport à 2008. Tous les types de clientèles ont été touchés et particulièrement celui des croisières (-30,5%) avec l'arrêt du paquebot "Tahitian Princess". On constate que le taux d'occupation des hôtels internationaux est en recul de -8% sur 2009 soit 160 447 touristes en 2009 contre 196 496 touristes en 2008.

Au sein du secteur primaire, les résultats de l'année ont été dans l'ensemble satisfaisants à l'exception notable de la perliculture.

Les exportations de noix de coco sont en progression de +37% en valeur et en volume par rapport à 2008, les prix à l'export s'étant maintenus en 2009. Les exportations de vanille ont progressé de +1% en valeur et +19% en volume bien que nous ayons constaté une baisse du prix du kg à l'export (17 600 F/kg en 2009 contre 20 600 F/kg en 2008).

Le secteur de la pêche confirme sa reprise avec +94% en valeur et +88% en volume.

Le secteur de la perliculture est touché par la désorganisation de la filière, la réforme du "DSPE" et la conjoncture mondiale. À l'export, le chiffre d'affaires des perles brutes s'est contracté à -10% alors que les volumes ont progressé de +68%. Ceci témoigne de la dégradation du prix moyen au gramme exporté : 500 F.CFP en 2009 contre 900 F.CFP en 2008. Le Gouvernement a opté pour la création d'une Maison de la Perle avec pour objectif la réorganisation de la filière. Pour soutenir les

professionnels de ce secteur, le projet de loi sur le moratoire bancaire a été adopté fin 2009.

Quelles sont les perspectives pour le prochain exercice ?

L'activité économique en Polynésie française se déroulera en 2010, dans un contexte économique international convalescent et peu porteur, qui ne sera pas propice à la reprise des secteurs du tourisme et de la perliculture. Elle ne pourra guère davantage s'appuyer sur la demande intérieure, pénalisée par l'accroissement du chômage et les difficultés financières que rencontre le Pays au niveau de ses budgets.

Au final, la Banque SOCREDO exercera son activité dans une conjoncture économique peu favorable et devra de nouveau faire face à un coût du risque élevé.

Le contexte économique difficile présentant un niveau de risque élevé incite à la prudence. Nous tablons par ailleurs sur une conservation de nos parts de marché avec des efforts dans le domaine du crédit à l'habitat. La Banque continuera à apporter son soutien aux secteurs structurants de l'économie polynésienne avec en parallèle, une offre à taux bonifié pour les projets d'investissement ayant un caractère environnemental ou s'inscrivant dans une démarche "RSE" (Responsabilité Sociale Environnementale).

Nous prévoyons également la mise en œuvre de partenariats tels la signature d'une convention avec la CASDEN, l'adhésion à la garantie de "Crédit logement", le chèque service aux particuliers ou la signature d'une nouvelle convention de refinancement avec la BEI.

La Banque et la responsabilité

sociale et environnementale

La Responsabilité sociale et environnementale (RSE) se définit comme "l'intégration volontaire par les entreprises des préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes."

La politique de l'emploi, la relation client, la politique d'achat et de qualité, la gestion des risques et le management environnemental sont autant de domaines d'applications possibles de la RSE.

La démarche RSE a été lancée à la Banque SOCREDO en 2008 et fait désormais partie intégrante de la stratégie de l'établissement et du groupe ; de nombreux points d'application ont d'ores et déjà été mis en œuvre dans divers domaines de ses activités. La Banque mène une politique de gestion des ressources humaines respectueuse de l'individu et soucieuse de la situation générale de l'emploi en Polynésie française.

D'autre part, une attention particulière est accordée à la formation et des opportunités sont offertes aux collaborateurs afin de développer leur potentiel personnel et de s'épanouir dans leur travail. Enfin, un dispositif de retraite efficace, assurant à tout employé un revenu différé de bon niveau, est mis en place.

La Banque est une entreprise citoyenne qui favorise les initiatives en faveur de la protection de l'environnement. D'abord, grâce à la promotion des investissements durables au travers de financements adaptés, mais aussi via des financements à taux bonifiés qui s'appliquent aux projets "environnementaux." Enfin, les pratiques éco-responsables internes à la Banque témoignent de son implication face au respect environnemental.

La Banque SOCREDO est aussi un acteur engagé dans la promotion d'un développement économique durable et équitable de la Polynésie française.

Elle est un acteur historique du capital développement et du capital risque. Cette volonté se traduit par un soutien à la création et à l'émergence de filières économiques structurantes (notamment en faveur des îles et archipels éloignés) ainsi qu'au financement de l'artisanat local. C'est dans cette optique qu'une part importante des dividendes est accordée au financement des mécanismes en faveur du développement, particulièrement en aidant les entreprises en difficulté, en étant un acteur central de l'économie solidaire en Polynésie française, en soutenant les porteurs de micro-crédit, des très petites et petites entreprises locales.

La Banque s'implique dans la préservation de la cohésion sociale et milite contre les exclusions de toute nature ; cela se manifeste par la garantie d'un accès aux prestations bancaires pour tous, y compris dans les archipels éloignés et peu desservis. Une offre de services de base gratuit pour les plus démunis a été mise en place dès 2006 de manière à lutter activement contre les exclusions sociales ou professionnelles. Également, une offre est spécialement adaptée aux jeunes pour répondre à leurs besoins et préoccupations, les aider à financer leurs études. Enfin, un accès à la propriété privée pour tous est facilité, grâce au PAB et au PHB.

La Banque SOCREDO soutient des actions à caractère social et de promotion du patrimoine local par le biais de nombreuses actions de parrainage, notamment sportif et en faveur des jeunes.

La Banque SOCREDO et son groupe se sont engagés dans une démarche RSE et intégreront cette préoccupation à l'ensemble de leurs initiatives pour les années à venir.



Réseau bancaire

RÉSEAU BANCAIRE



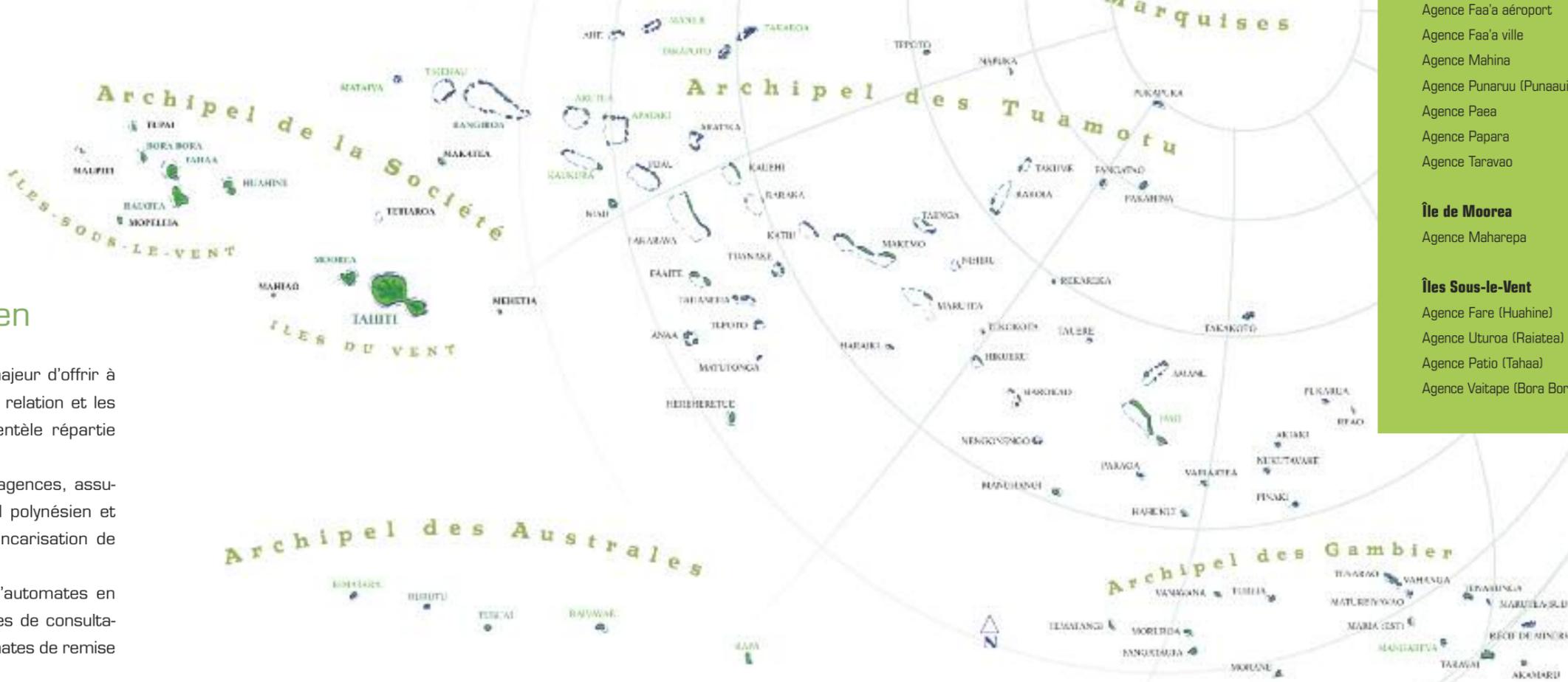
28
AGENCES

Premier réseau bancaire polynésien

La Banque SOCREDO a le souci majeur d'offrir à sa clientèle une proximité dans sa relation et les services qu'elle propose à sa clientèle répartie dans les 5 archipels.

La Banque SOCREDO compte 28 agences, assurant une présence sur tout le sol polynésien et participe ainsi activement à la bancarisation de l'ensemble des habitants du Pays.

Elle offre une gamme complète d'automates en libre-service bancaire : GAB, bornes de consultation et de gestion de compte, automates de remise de chèques...



> ARCHIPEL DE LA SOCIÉTÉ

- Île de Tahiti
 - Agence Siège social
 - Ezee Spot
 - Agence Arue
 - Agence Bruat
 - Agence Tiare
 - Agence Pomare
 - Agence Tipaerui
 - Agence Fare Ute
 - Agence Mamao
 - Agence Pirae
 - Agence Faa'a aéroport
 - Agence Faa'a ville
 - Agence Mahina
 - Agence Punaruu (Punaauia)
 - Agence Paea
 - Agence Papara
 - Agence Taravao

> ARCHIPEL DES MARQUISES

- Agence Hakahau (Ua Pou)
- Agence Taiohae (Nuku Hiva)
- Agence Atuona (Hiva Oa)

> ARCHIPEL DES AUSTRALES

- Agence Moeraï (Rurutu)
- Agence Mataura (Tubuai)

> ARCHIPEL DES TUAMOTU

- Agence Avatoru (Rangiroa)
- Bureau à Tiputa

> TOURNÉES

Pour offrir un service bancaire aux populations les plus éloignées, la Banque SOCREDO réalise des tournées périodiques dans de nombreuses îles où la représentation permanente n'est pas assurée.

Île de Moorea

- Agence Maharepa

Îles Sous-le-Vent

- Agence Fare (Huahine)
- Agence Uturoa (Raiatea)
- Agence Patio (Tahaa)
- Agence Vaitape (Bora Bora)

Activité commerciale 2009

ACTIVITÉ
COMMERCIALE
2009



UNE PRODUCTION DE
CRÉDIT QUI S'ÉLÈVE À
62,8
MILLIARDS DE F.CFP

Dans un contexte économique difficile en 2009 la Banque SOCREDO conserve sa position de première banque de détail en Polynésie française.

L'activité de crédit

L'exercice 2009 est marqué par un ralentissement significatif de la production de nouveaux crédits qui passe de 75,3 milliards de F.CFP à 62,8 milliards de F.CFP (-16,6%) et une progression exceptionnelle de l'encours douteux de +26,6%.

Cette situation est la traduction des difficultés financières rencontrées par les agents économiques du Pays.

Les crédits à la consommation marquent également un net repli (-24,3%) qui résulte à la fois d'une politique de distribution plus sélective dans ce secteur d'activité mais aussi de l'attentisme des ménages en termes de consommation.

Les concours aux autres secteurs suivent la même tendance générale (-12,9%). La production des crédits à l'habitat diminue de -12,4% malgré le soutien apporté par le Pays via les dispositifs de bonification et de subvention à la construction de logements neufs.

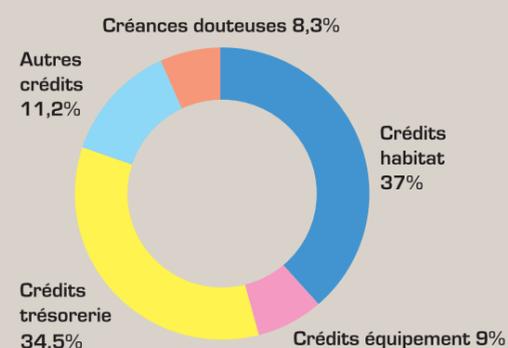
L'encours brut des crédits (y compris créances rattachées) atteint 211 milliards de F.CFP contre 210,976 milliards de F.CFP en 2008. En définitive la production nouvelle ne fait que se substituer aux tombées annuelles des échéances de remboursement. La Banque améliore cependant son positionnement avec une diminution moins marquée de son encours sain.

Sur le marché des particuliers, on constate une baisse de l'encours (-1,2%).

L'habitat maintient sa progression grâce au dispositif de bonification alors que l'encours des crédits de trésorerie tend à s'éroder en raison d'une production de crédits à la consommation en retrait (-24,3%).



RÉPARTITION DE L'ENCOURS
DE CRÉDITS PAR NATURE
RÉALISÉ DÉCEMBRE 2009
210,3 MILLIARDS DE F.CFP :



Activité commerciale 2009

ACTIVITÉ
COMMERCIALE
2009



“ L'ENCOURS MOYEN
DES DÉPÔTS DE LA
BANQUE S'ÉLÈVE À
163,8 MILLIARDS ”

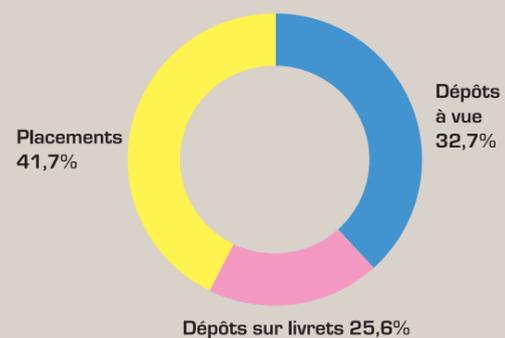
L'activité de collecte des dépôts

Après avoir connu une contraction importante dans le courant de l'exercice 2009, l'encours global de la collecte des dépôts sur la place bancaire de Papeete revient à son niveau d'équilibre sur le dernier mois de l'année pour s'établir à 398 milliards de F.CFP.

La part de marché de la Banque SOCREDO progressent de 0,50% passant de 162,199 milliards de F.CFP à 163,8 milliards de F.CFP.

L'encours moyen des dépôts de la Banque SOCREDO s'élève à 163,8 milliards de F.CFP. Suite à la baisse du taux directeur dans la zone euro, on a assisté tout au long de l'année à un phénomène d'arbitrage de la part de la clientèle de particuliers en faveur des comptes sur livrets. De même un intérêt plus marqué a été porté sur des supports plus rémunérateurs à l'extérieur ou sur les produits d'assurance-vie. À ce titre la Banque SOCREDO continue à se déployer dans ce secteur de l'épargne en offrant des produits construits par la BNP PARIBAS ou encore par le Groupe BRED.

RÉPARTITION
DES DÉPÔTS PAR
NATURE RÉALISÉS
EN DÉCEMBRE 2009
163,8 MILLIARDS
DE F.CFP :



6 FILIALES

LES FILIALES



Les filiales



Océanienne de Services Bancaires

L'OSB avec un effectif moyen de 72 personnes, exerce une activité d'exploitation de serveurs (monétiques et télématiques) et de gestion d'un parc de Guichets Automatiques de Banque et de Terminaux de Paiements Électroniques dans le cadre de l'interopérabilité monétique mise en place dans le Pays. Le chiffre d'affaires de 2009 progresse et s'établit à 1,3 milliard de F.CFP.

2009 a vu la création de l'OCSD, filiale de l'OSB et d'ODI dont l'activité est dédiée au traitement du stockage et/ou archivage physique ou numérique de tous objets.



Océanienne d'Industrie

Cette structure montée en partenariat avec le groupe OPT emploie 24 personnes. L'activité est constituée par la réalisation des chéquiers, par l'édition (édition et mise sous pli de factures ou relevés) et par le traitement des chèques et des virements (activité pool saisie transférée de l'OSB). Le chiffre d'affaires de l'année 2009 est en hausse de 6,01% et s'élève à 335 millions de F.CFP.



Océanienne de Financement

L'activité de cette filiale consiste à exploiter la licence AMEX en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie pour l'acquisition des flux

commerçants et l'émission des cartes. Le produit net bancaire de l'année 2009 est en légère hausse de 1,8% et s'élève à 340 millions de F.CFP.

OCI

Océanienne de Capital Investissement

SAS OCI créée le 28 novembre 2008, est détenue à 100% par la Banque SOCREDO. Cette filiale dont l'objectif est le partage et la gestion des titres de participation de la Banque SOCREDO, présentera son premier bilan clos au 31 décembre 2009.

S.C.I. PUERO

Durant l'année 2009, la S.C.I. PUERO, propriétaire de l'immeuble Tereva a poursuivi son programme de location auprès de l'OSB et de la société PITI.

EUURL RARE

L'EUURL RARE a été créée avec pour objet de gérer les actifs immobiliers de la Banque, et en particulier le rachat à 30% des parts de 3 SCI, propriétaire chacune d'un appartement (les 70% restants sont détenus par la Banque de Polynésie).

Le dénouement des litiges à l'origine de ce montage devrait permettre d'envisager prochainement la cession de ces actifs à des conditions favorables.

Extrait du rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale ordinaire

EXTRAIT DU RAPPORT
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
À L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ORDINAIRE



LE BILAN

Le total du bilan de la Banque SOCREDO s'est établi à 243,980 milliards de F.CFP au 31 décembre 2009 contre 246,717 milliards de F.CFP au 31 décembre 2008, soit une diminution du total de bilan de -1,1%.

L'ANNÉE 2009 A ÉTÉ MARQUÉE PAR :

- la 4^e distribution de dividendes à hauteur de 50% du résultat 2008, soit un montant brut de 763 millions de F.CFP,
- une forte augmentation du coût du risque de crédit,
- la signature des avenants aux conventions PHB et PAB pour une poursuite du dispositif sur l'année 2009 jusqu'à l'utilisation complète de l'enveloppe,
- la signature en décembre 2009 de la convention relative au moratoire bancaire en faveur des secteurs de la pêche et de la perliculture,

- l'acquisition des titres I2F (opérateur de la défiscalisation) à COFIBRED le 19 novembre 2009 pour un montant de 36 millions de F.CFP,
- la diminution progressive du taux CSL (compte sur livret) de 2% à 1,25% à compter du 1^{er} octobre 2009,
- conformément aux dispositions réglementaires, la banque a intégré dans ses comptes le provisionnement du risque de taux lié aux engagements PEL-CEL à hauteur de 167 millions de F.CFP,
- la reprise du fonds pour risques bancaires généraux (F.R.B.G.) à hauteur de 260 millions de F.CFP afin de neutraliser l'impact de la provision liée au risque de taux (net d'impôt) des engagements PEL-CEL.

Actif

OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE

Cet agrégat reprend les opérations, toutes devises confondues, réalisées pour le compte propre de la SOCREDO. Il s'élève à 32,067 milliards de F.CFP

au 31/12/2009, en diminution de 3,158 milliards de F.CFP par rapport à l'exercice 2008 à la clôture duquel il atteignait 35,225 milliards de F.CFP. Au 31/12/2009, il est composé des postes suivants :

- liquidités courantes (encaisse billets et espèces, réserves obligatoires déposées à l'I.E.O.M., avoirs aux CCP) : 13,356 milliards de F.CFP,
- dépôts interbancaires (à vue et prêts à terme à des établissements de crédit) : 18,711 milliards de F.CFP.

OPÉRATIONS SUR TITRES

Au 31/12/2009, elles correspondent au portefeuille d'obligations du type EMTN pour compte propre souscrites au cours du premier semestre 2009 à hauteur de 2,506 milliards de F.CFP.

CRÉDITS À LA CLIENTÈLE

L'encours brut des crédits (y compris créances rattachées) atteint 211,187 milliards de F.CFP contre 210,976 milliards de F.CFP en 2008. Cette variation de 0,1% se décompose :

- en une diminution des encours sains de 3,828 milliards de F.CFP,
- en une progression des encours douteux, malgré les actions mises en oeuvre dans le cadre de la maîtrise des risques, de 4,039 milliards de F.CFP.

Cette progression de l'encours douteux est sensiblement conforme aux évolutions du taux de

créances douteuses de la place polynésienne.

Elle concerne autant les marchés des particuliers que des entreprises. Le taux de provisionnement s'établit fin 2009 à 61%.

TITRES DE PARTICIPATION ET AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME

Ce poste représente un total de 3,670 milliards de F.CFP au 31/12/2009 contre 3,970 milliards de F.CFP, soit une légère diminution de 7,5% par rapport à l'année 2008.

Il se compose de titres de participation, de participations fiscales sous la forme de comptes courants d'associés et des certificats d'association souscrits dans le cadre de la cotisation au système de garantie des dépôts, à hauteur de 72 millions de F.CFP.

La variation du poste "parts dans les entreprises liées" s'explique de la façon suivante : la provision sur la filiale Ofina, qui s'élevait à 207 millions de F.CFP fin 2008, a fait l'objet d'une reprise partielle de 34 millions de F.CFP, la ramenant fin 2009 à 173 millions de F.CFP.

La variation du poste "participations et autres titres détenus à long terme" s'explique par :

- la valeur brute des titres Air Tahiti Nui s'élève à 863 millions de F.CFP. La participation, provisionnée à hauteur de 842 millions de F.CFP fin 2008, a fait l'objet d'une reprise partielle, diminuant la provision à 788 millions de F.CFP fin 2009,
- l'acquisition des titres I2F à COFIBRED le 19 novembre 2009,

Extrait du rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale ordinaire

- les flux des opérations de défiscalisation : souscription à de nouveaux comptes courants d'associés à hauteur de 1 540 millions de F.CFP et remboursement des conventions en stock,
- les abandons de créances tels que prévus dans les conventions de compte courant sont provisionnés à hauteur de 917 millions de F.CFP, contre 1 129 millions en 2008.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations nettes sont stables : 4,662 milliards de F.CFP contre 4,809 milliards de F.CFP au 31/12/2008. Les faits marquants ayant impacté le poste immobilisations sont les suivants :

- une provision pour dépréciation d'un terrain à Moorea a été constituée à hauteur de 6 millions de F.CFP suite à la décision du tribunal de première instance de Papeete de destituer la banque de sa propriété, suite à une revendication. Appel a été fait de la décision,
- la mise au rebut de 550 millions de F.CFP d'aménagements divers, totalement amortis sur la base de l'inventaire physique réalisé par les Moyens Généraux de la banque.
- l'acquisition d'un terrain pour une valeur de 500 000 F.CFP par adjudication dans le cadre de la résolution contentieuse d'une créance.
- la construction d'une agence à PAEA, dont l'inauguration est prévue au cours du premier semestre 2010. Les travaux de rénovation de

la façade du siège ont été terminés au 30 juin 2009.

Passif

OPÉRATIONS INTERBANCAIRES

Les ressources provenant d'opérations interbancaires sont en diminution de 3,823 milliards de F.CFP pour totaliser 38,203 milliards de F.CFP contre 42,026 milliards de F.CFP en 2008.

On constate une diminution des ressources interbancaires, la Banque ayant mobilisé peu de lignes de refinancement en 2009 compte tenu d'un contexte peu propice au développement de l'activité de crédits et du fait de l'amortissement normal des emprunts.

La ligne de crédit PROPARCO de 15 millions € au titre du financement partiel du programme de crédit 2009, a été signée le 30 juin 2009. La ligne a été tirée courant décembre 2009.

L'enveloppe PAI 2008 a été entièrement consommée (date limite d'utilisation, le 22 décembre 2009). L'offre PAI 2009 a été signée le 15/09/09 pour un montant de 8,5 millions €.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

À la fin de l'année 2009, les ressources provenant des dépôts de la clientèle (y compris les dettes représentées par un titre) augmentent de 890 millions de F.CFP, soit une hausse de 0,53%, pour atteindre 167,671 milliards de F.CFP contre

166,781 milliards de F.CFP en 2008.

En réponse à la crise financière, les autorités monétaires ont abaissé leur taux directeur, entraînant de facto une diminution généralisée des taux d'intérêts et en particulier les taux à court terme. La conséquence immédiate de ces actions pour la Banque a été la baisse du niveau de rémunération offert sur les placements de la clientèle, corrélativement à l'évolution baissière des taux de marché. Les autres dettes envers la clientèle sont constituées de placements effectués pour notre clientèle notamment dans le cadre d'un projet de défiscalisation pour 1,3 milliard de F.CFP.

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres (FRBG inclus) totalisent 31,595 milliards de F.CFP contre 31,723 milliards de F.CFP au 31/12/2008, soit une diminution de 0,4%.

Cette variation s'explique par :

- l'affectation en réserves de 50% du résultat net 2008 d'un montant de 1,527 milliard de F.CFP,
- la distribution de dividendes à hauteur de 763 millions de F.CFP, soit 50% du résultat 2008,
- la reprise du fonds pour risques bancaires généraux (F.R.B.G.) à hauteur de 260 millions de F.CFP afin de neutraliser l'impact de la provision liée au risque de taux (net d'impôt) des engagements PEL-CEL. Le résultat 2009 s'élève à 910 millions de F.CFP.



Extrait du rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale ordinaire

LE HORS-BILAN

ENGAGEMENTS DONNÉS

Totalisant 42,821 milliards de F.CFP en fin d'année contre 41,803 milliards de F.CFP au 31/12/2008, ils sont en légère progression de 2,4% au cours de l'exercice. Leur principale composante reste les engagements de financement en faveur de la clientèle (crédits confirmés non débloqués, découverts autorisés non utilisés) qui progressent de 10% et s'établissent à 33,859 milliards de F.CFP contre 30,782 milliards de F.CFP en 2008. Les engagements de garantie d'ordre des établissements de crédit correspondant aux contre-garanties données à la BRED par la banque en garantie d'opérations sur produits structurés conclues entre notre clientèle et la BRED. Les engagements de garantie d'ordre de la clientèle (cautions, garanties bancaires d'achèvement...) diminuent de 21,2% pour atteindre 8,666 milliards de F.CFP contre 11,001 milliards de F.CFP.

ENGAGEMENTS REÇUS

Les engagements de financement reçus des établissements de crédit sont en progression de 76,8% et atteignent 19,093 milliards de F.CFP au 31/12/2009 contre 10,799 millions de F.CFP. Les lignes de crédit de trésorerie dont bénéficie la banque, et mobilisables en cas d'impasse de trésorerie, ont été reconduites. Les engagements de garantie reçus des établisse-

ments de crédit s'élèvent à 4,186 milliards de F.CFP au 31/12/2009 contre 1,483 milliard de F.CFP au 31/12/2008.

LE COMPTE DE RÉSULTAT

PRODUIT NET BANCAIRE

En 2009, le PNB diminue de 4,6% par rapport à 2008, et atteint 10,547 milliards de F.CFP contre 11,053 milliards de F.CFP en 2008. La détérioration de la marge nette d'intérêt globale toutes opérations confondues à 7,917 milliards de F.CFP contre 8,093 milliards de F.CFP en 2008. La marge nette d'intérêt sur les opérations interbancaires s'est fortement dégradée à -1,290 milliard de F.CFP contre -783 millions de F.CFP en 2008. La baisse résulte en grande partie de la diminution du rendement de la trésorerie, consécutivement à la détente des taux. La marge nette d'intérêt sur les opérations clientèle s'est nettement améliorée et s'établit à 9,241 milliards de F.CFP au 31/12/2009 contre 8,489 milliards de F.CFP en 2008. Enfin, après avoir enregistré un léger recul de 3% en 2008, le poste des commissions confirme une diminution de 211 millions de F.CFP entre 2008 et 2009.

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

Les charges générales d'exploitation totalisent 6,008 milliards de F.CFP contre 5,952 milliards

de F.CFP en 2008, ce qui représente une progression de 0,9% par rapport à l'exercice précédent. A cette même date, le coefficient net d'exploitation y compris l'intéressement s'établit à 64,4% contre 61,3% en 2008. Les charges de personnel progressent de 3,22% pour atteindre 4,304 milliards de F.CFP au 31/12/2009 contre 4,170 milliards de F.CFP au 31/12/2008. L'année 2009 a été marquée par un nombre important de départs en retraite anticipée. L'intéressement des salariés atteint 101 millions de F.CFP contre 170 millions de F.CFP en 2008. Les autres frais administratifs s'élèvent à 1,704 milliard de F.CFP contre 1,782 milliard de F.CFP en 2008. Les impôts et taxes (patente, impôts fonciers, taxe sur le produit net bancaire...) s'établissent à 365 millions de F.CFP et les services extérieurs diminuent de 5% pour s'élever à 1,339 milliard de F.CFP. Les dotations nettes aux amortissements s'élèvent à 783 millions de F.CFP (821 millions de F.CFP en 2008).

COÛT DU RISQUE

Le coût du risque est constitué par les risques inhérents à l'activité de crédit et par les risques opérationnels. Il est négatif de 1,911 milliard de F.CFP contre 1,567 milliard de F.CFP pour l'année 2008. Compte tenu des difficultés économiques et financières rencontrées par nos clients en 2009, tout comme en 2008, le coût du risque de crédit s'élève à -1,904 milliard et intègre les dotations nettes de provisions pour créances douteuses pour 1,555 milliard de F.CFP et les pertes nettes

sur créances irrécouvrables pour 349 millions de F.CFP, couvertes par provisions.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Les crédits d'impôts générés par les opérations réalisées au cours de l'exercice 2009 s'élèvent à 896 millions de F.CFP, auxquels s'est ajouté le report au titre de 2008 d'un montant de 39 millions de F.CFP. Sur le total ainsi obtenu, soit 935 millions de F.CFP, 640 millions de F.CFP ont pu être imputés sur 2009 et 295 millions de F.CFP ont été reportés. L'impôt sur les sociétés s'élève ainsi à 695 millions de F.CFP en 2009 contre 687,9 millions de F.CFP en 2008.

RÉSULTAT NET

Après déduction du montant de l'impôt sur les bénéficiaires, l'exercice clos au 31 décembre 2009 fait apparaître un résultat net de 910 millions de F.CFP contre 1,527 milliard de F.CFP au 31/12/2008. Cette diminution de 40,4% par rapport à l'exercice précédent est la résultante d'une conjoncture locale en crise conjuguant un ralentissement de l'investissement des entreprises, d'importantes pertes d'emploi, une baisse de la consommation des ménages et une déflation. Cela se traduit dans les livres de la banque par une aggravation du coût du risque de crédit et une diminution du Produit Net Bancaire.

Extract from the Board of Director's Report at the Ordinary General Assembly

EXTRACT FROM
THE BOARD OF
DIRECTOR'S
REPORT AT
THE ORDINARY
GENERAL ASSEMBLY



THE BALANCE SHEET

The SOCREDO Bank's balance sheet reach 243.980 billion F.CFP on December 31st 2009 against 246.717 billion F.CFP on December 31st 2008, decreasing by -1.1%.

THE YEAR 2009 WAS AFFECTED BY:

- the fourth dividend payout, equal to 50% of the 2008 net income, for a total gross amount of 763 million F.CFP,
- an important increase in credit risk provisions,
- the signing of the "PHB-PAB" (housing loan offer with improved rates) agreement appendix to pursue the housing loan offers in 2009 until the total amount allocated to this offer is used,
- the signing in December of 2009 of the debt moratorium in favor of the fishing and pearl farming sectors,
- the acquisition of the I2F shares from COFIBRED on November 19th 2009,

- the progressive drop of the savings accounts' rates from 2% to 1,25% on October 1st 2009,
- accordingly to regulatory provisions, the Bank took into account the provisions for the interest-rate risk tied to the housing savings schemes commitments that amounted up to 167 million F.CFP,
- the recapture on the general banking risks reserve for 260 million F.CFP to neutralize the impact of the provision for interest rate risks (net of taxes) tied to commitments for housing savings schemes,

Assets

CASH TRANSACTIONS

This balance sheet item concerns transactions carried out on behalf of SOCREDO Bank, all currencies combined. It totaled at 32.067 billion F.CFP in 2009 against 35.225 billion F.CFP in 2008, thereby decreasing by 3.158 billion F.CFP.

On December 3st 2009, it regrouped the following balance sheet items:

- current liquid assets (cash balance, banknotes and cash in hand, required reserves deposited at the IEOM - French Overseas Issuing Bank, holdings at C.C.P - Post Office Account): 13.356 billion F.CFP,
- interbank deposits (demand deposits and long term loans to credit institutions): 18.711 billion F.CFP.

SECURITIES TRADES

On December 3st 2009, they correspond to the SOCREDO Bank bond portfolio for the Euro Medium Term Notes subscribed during the first semester of 2009 for a total of 2.506 billion F.CFP.

CUSTOMER LOANS

The gross outstanding loans (including related loans) totaled at 211.187 billion F.CFP against 210.976 billion F.CFP in 2008. This 0.1% variation takes into account:

- a regression of sound outstanding loans for 3.828 billion F.CFP,
- a progression of the non performant loans, despite the different measures that were took regarding risk control, for a total of 4.039 billion F.CFP.

This evolution concerns the retail sector as much as the corporate sector. The provision rate reached 61% at the end of 2009.

PRIVATE EQUITY

This balance sheet item totaled at 3.670 billion F.CFP in 2009 against 3.970 billion F.CFP in 2008, thereby decreasing by -7.5%.

It is composed of equity interests, fiscal stakes in the form of partners' current accounts and participation certificates in relation with the contributions made to the deposit guarantee system, for a total of 72 million F.CFP. The evolution concerning the banks' participations related to subsidiaries is explained by: The provision concerning subsidiary OFINA, which mounted up to 207 million F.CFP at the end of 2008, was the object of a partial recapture for up to 34 million F.CFP, bringing it therefore back to 173 million F.CFP at the end of 2009. The evolution concerning the banks' participations and other long term equity is explained by:

- the gross value of Air Tahiti Nui shares is equal to 863 million F.CFP. The equity stake, with 842 million F.CFP in provisions having been put aside at the end of 2008, has been partially recaptured, bringing it down to 788 million F.CFP at the end of 2009,
- the acquisition of I2F shares from COFIBRED on November 19th 2009,
- tax free transactions: subscription to new partners' current accounts for a total of 1.540 billion F.CFP and repayment of the agreements inventoried,
- the debt write-offs mentioned in the account agreements are provisioned for 917 million F.CFP, against 1.129 billion F.CFP in 2008.

Extract from the Board of Director's Report at the Ordinary General Assembly

TANGIBLE AND INTANGIBLE FIXED ASSETS

The net fixed assets are stable: 4.662 billion F.CFP in 2009 against 4.809 billion F.CFP in 2008. The main events that took place this year are:

- a depreciation provision of 6 million F.CFP for a portion of land in Moorea was generated after a county court decision to discharge the bank from the land, following a claim. An appeal of this decision was called,
- the bank ridged itself of 550 million F.CFP worth of material, completely depreciated according to the inventory made by the Resources Department of the Bank,
- the acquisition of a portion of land for 500.000 F.CFP during an auction linked to the resolution of a contentious delinquent debt,
- the construction of a branch in Paea and its inauguration which is expected to take place during the first semester. The renovation of the head office's façade was finished on June 30th 2009.

Liabilities

INTERBANK TRANSACTIONS

Funds coming from interbank transactions registered a 3.823 billion F.CFP, for a total of 38.203 billion F.CFP against 42.026 billion F.CFP in 2008. Interbank funds have gone down, the Bank having mobilized few credit lines in 2009 because of a difficult context, unsuited for the development

of our loan production, and because of the amortization of these interbank funds.

The PROPARCO credit line of 15 million euros for the partial financing of the 2009 credit program was signed on June 30th 2009 and drawn in December 2009.

The total credit line linked to the "PAI 2008" agreement (investment loans with improved rates) has been entirely used (offer limited until December 22nd 2009).

The "PAI 2009" agreement was signed on September 15th 2009 for a total amount of 8,5 million euros.

CUSTOMER DEPOSITS

At the end of 2009, customer deposits (including equity related debt) made an 890 billion F.CFP increase, rising by 0.53%, and reached 167.671 billion F.CFP against 166.781 billion F.CFP in 2008.

In reply to the financial crisis, the monetary authorities have decreased their key rates, bringing a global downfall for interest rates and especially the short term rates.

The immediate consequence was a retreat of the clients' yield related to their savings.

The balance sheet item "other customer deposits" includes the tax free project "The BRANDO" for 1.3 billion F.CFP.

SHAREHOLDERS' EQUITY

Shareholders' equity added up to 31.595 billion F.CFP, against 31.723 billion F.CFP on December 31st 2008, thereby decreasing by -0.4%.

This variation is explained by:

- the allocation to reserves of 50% of the 2008 net profit which amounted up to 1.527 billion F.CFP,
- a dividend payout of 763 million F.CFP, representing 50% of the 2008 net income,

- the general banking risks reserve established themselves at 260 million F.CFP to neutralize the impact of the provisions for the interest-rate risk tied to commitments for housing savings schemes (net of taxes). The net income reached 910 million F.CFP in 2009.



Extract from the Board of Director's Report at the Ordinary General Assembly

THE OFF-BALANCE SHEET

OFF-BALANCE SHEET LIABILITIES

They reached 42.821 billion F.CFP at the end of the year against 41.803 billion F.CFP at the end of 2008, thus increasing by 2.4% over the year. The principal components of this off-balance sheet item are customer loans and overdraft facilities. They increased by 10% and totaled up to 33.859 billion F.CFP against 30.782 billion F.CFP in 2008. Guaranteed commitments received from credit institutions correspond to guarantees given to BRED by SOCREDO Bank to hedge transactions made between our clients and BRED with structured products. This off-balance sheet item represents 297 million F.CFP.

Guaranteed commitments in favor of customers (guarantees, real estate project bank guarantees...) fell down by -21.2% and reach 8.666 billion F.CFP against 11.001 billion F.CFP in 2008.

OFF-BALANCE SHEET ASSETS

Financing commitments tied to credit institutions progressed by 76.8% and reached 19.093 billion F.CFP in 2009 against 10.799 billion in 2008. The credit lines used for the bank's financing needs have been renewed. Guaranteed commitments received from credit institutions reached 4.186 billion F.CFP in 2009 against 1.483 billion F.CFP in 2008.

INCOME STATEMENT

NET BANKING INCOME

In 2009, the net banking income decreased by -4.6% in comparison with 2008 and reached 10.547 billion F.CFP against 11.053 billion F.CFP in 2008.

The global net interest margin dropped down to 7.917 billion F.CFP, against 8.093 billion in 2008.

The net interest margin on interbank transactions was strongly downgraded and reached -1.290 billion F.CFP, against -783 million F.CFP the year before, due to the decrease of the cash balance's yield consecutively to the fall of the interest rates.

The net interest margin on client transactions has clearly progressed, establishing itself at 9.241 billion F.CFP in 2009 against 8.489 billion F.CFP in 2008.

Finally, after a -3% decrease in 2008, the fees and commissions' balance decreased by 211 million F.CFP between 2008 and 2009.

OPERATING EXPENSES

General operating expenses totaled at 6.008 billion F.CFP against 5.952 billion F.CFP in 2008, therefore increasing by 0.9% in comparison with last year.

The net operating ratio, profit-sharing to the staff included, equaled to 64.4% against 61.3% in 2008.

Personnel costs increased by 3.22% and totaled

at 4.304 billion F.CFP against 4.170 billion F.CFP in 2008. The year 2009 was marked by a great number of early anticipated retirements. Profit-sharing with staff reached 101 million F.CFP against 170 million F.CFP in 2008.

Other administrative costs reached 1.704 billion F.CFP against 1.782 billion F.CFP in 2008.

Taxes (trading license taxes, land taxes, tax on net bank profits...) reached a total of 365 million F.CFP, while payment for external services decreased by 5% and reached 1.339 billion F.CFP.

The net depreciation allowances added up to 783 million F.CFP (821 million F.CFP in 2008).

RISK PROVISIONS

These provisions are composed of risks inherent to loans and operational risks. They reached 1.911 billion F.CFP in 2008 against 1.567 billion F.CFP in 2008.

Because of the difficult economic and financial context weighing on our clients, like in 2008, risk provisions on loans reached 1.904 billion F.CFP, including the net provisioning of delinquent loans for 1.555 billion F.CFP and net losses on uncollectible debts for 349 million F.CFP, also covered by provisions.

CORPORATE INCOME TAX

Tax credits generated by operations performed over the year 2009 established themselves at 896 million F.CFP, plus 39 million F.CFP carried forward from last year, for a total of 935 million F.CFP.

Out of this total, 640 million F.CFP have been charged to 2009 and 295 million F.CFP were deferred. Corporation taxes reached 695 million F.CFP in 2009 against 687.9 million F.CFP in 2008.

NET INCOME

After deduction of corporate income taxes, the financial year ending on December 31st 2009, the net income reached 910 million F.CFP against 1.527 billion F.CFP in 2008.

This -40.4% decrease is due to the crisis touching the local economic conjuncture, characterized by a slowing down of business investments, numerous job losses, a drop of household consumption and deflation. The consequence is higher risk provisions and lower net banking income.

Annexes 2009

ANNEXES 2009

PARTIE 2 - Données financières

38 Rapport général des Commissaires aux comptes

40 Comptes sociaux

44 Principes comptables

54 Informations sur l'actif du bilan

70 Informations sur le passif du bilan

78 Informations sur le hors-bilan

80 Informations sur le compte de résultat

89 Autres informations

Rapport général des Commissaires aux comptes

RAPPORT GÉNÉRAL
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES



Exercice clos le 31 Décembre 2009

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2009**, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la "**Banque SOCREDO**", tels qu'il sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, tels qu'applicables en Polynésie française, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.6.2 de l'annexe aux comptes annuels qui expose les engagements de la société en termes d'indemnités de retraite et l'existence d'un usage potentiellement

révocable permettant des départs anticipés à partir de 50 ans. Par ailleurs, conformément à l'article L.232-6 du Code de Commerce, nous vous informons que des changements de principes comptables imposés par la réglementation sont intervenus sur le provisionnement des engagements liés aux dispositifs d'épargne-logement. Ces changements de méthode comptable sont exposés et justifiés dans les notes I.1 et I.3.3 de l'annexe aux comptes annuels.

II. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Papeete, le 30 avril 2010

Pour la SCP REDON-PELLOUX-CHAIZE-MU SI YAN-LIS,
Membre de KPMG International

Jean-Louis PELLOUX
Commissaire aux Comptes Associé

Pour la SCP GOSSE-PARION-CHANGUES-MENARD
Membre de PRICEWATERHOUSECOOPERS

Christophe PARION
Commissaire aux Comptes Associé

Comptes sociaux

BILAN ACTIF

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2009 (MONTANTS EN F.CFP)

	31/12/2009	31/12/2008
Opérations interbancaires et assimilés	32 066 716 400	35 225 189 041
Caisse, banques centrales, CCP	13 355 838 601	10 571 209 303
Effets publics et valeurs assimilées		
Créances sur les établissements de crédit	18 710 877 799	24 653 979 737
Créances sur la clientèle	199 303 227 265	200 826 593 500
Opérations sur titres	2 506 422 367	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 506 422 367	
Actions et autres titres à revenu variable	0	0
Valeurs immobilisées	8 333 266 571	8 778 825 750
Participations et autres titres détenus à long terme	2 282 302 498	2 615 939 567
Parts dans les entreprises liées	1 388 487 533	1 354 194 101
Immobilisations incorporelles	1 238 462 685	1 454 973 004
Immobilisations corporelles	3 424 013 855	3 353 719 078
Capital souscrit non versé		
Actions propres		
Comptes de régularisation et actifs divers	1 770 677 617	1 886 405 406
Autres actifs	474 088 840	564 524 019
Comptes de régularisation	1 296 588 777	1 321 881 387
TOTAL DE L'ACTIF	243 980 310 220	246 717 013 697

BILAN PASSIF

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2009 (MONTANTS EN F.CFP)

	31/12/2009	31/12/2008
Opérations interbancaires et assimilés	38 202 913 623	42 025 692 348
Banques centrales, CCP	13 043 768	30 033 415
Dettes envers les établissements de crédit	38 189 869 855	41 995 658 933
Comptes créditeurs de la clientèle	165 576 798 261	164 128 581 140
Comptes d'épargne à régime spécial	48 683 556 643	30 751 315 764
Autres dettes	116 893 241 618	133 377 265 376
Dettes représentées par un titre	2 094 437 228	2 652 718 156
Comptes de régularisation et passifs divers	5 686 353 474	5 578 630 929
Autres passifs	2 971 953 923	2 547 984 655
Comptes de régularisation	2 714 399 551	3 030 646 274
Provisions et dettes subordonnées	824 398 412	608 493 615
Provisions pour risques et charges	824 398 412	608 493 615
Dettes subordonnées		
Fonds pour risques bancaires généraux	1 909 981 235	2 169 981 235
Capitaux propres hors FRBG	29 685 427 987	29 552 916 274
Capital souscrit	22 000 000 000	22 000 000 000
Primes d'émission	242 647 500	242 647 500
Réserves	6 521 928 614	5 758 228 417
Écart de réévaluation		
Provisions réglementées et subventions d'investissement	10 400 477	24 940 160
Report à nouveau (+ / -)	0	0
Résultat de l'exercice	910 451 396	1 527 100 197
TOTAL DU PASSIF	243 980 310 220	246 717 013 697

Comptes sociaux

HORS-BILAN

HORS-BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2009 (MONTANTS EN F.CFP)

	31/12/2009	31/12/2008
Engagements donnés	42 821 514 845	41 802 747 754
Engagements de financement	33 858 685 840	30 782 508 445
Engagements en faveur d'établissements de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle	33 858 685 840	30 782 508 445
Engagements de garantie	8 962 829 005	11 020 239 309
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	296 561 337	19 326 959
Engagements d'ordre de la clientèle	8 666 267 669	11 000 912 350
Engagements sur titres		
Titres acquis avec faculté de rachat ou de reprise		
Autres engagements donnés		
Engagements reçus	23 279 364 492	12 282 849 344
Engagements de financement	19 093 078 758	10 799 522 672
Engagements reçus d'établissements de crédit	19 093 078 758	10 799 522 672
Engagements reçus de la clientèle		
Engagements de garantie	4 186 285 734	1 483 326 672
Engagements reçus d'établissements de crédit	4 186 285 734	1 483 326 672
Engagements reçus de la clientèle		
Engagements sur titres		
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise		
Autres engagements reçus		

COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2009 (MONTANTS EN F.CFP)

	31/12/2009	31/12/2008
Intérêts et produits assimilés	13 017 848 414	15 186 636 065
Intérêts et charges assimilés	(5 100 399 951)	(7 093 399 259)
Revenus des titres à revenu variable	174 626 908	170 376 609
Commissions (produits)	3 193 866 500	3 391 809 112
Commissions (charges)	(1 049 919 958)	(1 037 396 530)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	215 379 936	285 949 333
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placements et assimilés	26 074 326	86 256 653
Autres produits d'exploitation bancaire	79 555 260	147 984 465
Autres charges d'exploitation bancaire	(9 785 115)	(85 593 749)
Produit net bancaire	10 547 246 320	11 052 622 699
Charges générales d'exploitation	(6 008 313 511)	(5 951 770 705)
Frais de personnel	(4 304 399 453)	(4 169 777 630)
Autres frais administratifs	(1 703 914 058)	(1 781 993 075)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	(782 907 212)	(820 980 602)
Résultat brut d'exploitation	3 756 025 597	4 279 871 392
Coût du risque	(1 910 982 816)	(1 566 651 028)
Résultat d'exploitation	1 845 042 781	2 713 220 364
Résultat net sur actifs immobilisés	76 592 300	(263 736 731)
Résultat courant avant impôt	1 921 635 081	2 449 483 633
Résultat exceptionnel	(576 118 020)	(234 594 733)
Impôt sur les bénéfices	(695 065 665)	(687 908 160)
Dotations / Reprises de FRBG et provisions réglementées	260 000 000	119 457
RÉSULTAT NET	910 451 396	1 527 100 197

Principes comptables

NOTE 1

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE

L'exercice 2009 a été marqué par :

- la distribution de dividendes à hauteur de 763 millions de F.CFP,
- la reprise du FRBG à hauteur de 260 millions de F.CFP, afin de neutraliser l'impact de la provision sur engagements PEL-CEL au 31 décembre 2009 destinée à couvrir le risque de taux,
- la diminution progressive du taux CSL de 2% à 1,25% au 1^{er} octobre 2009,
- la Banque a reçu un avis de vérification de la part du Service des Contributions le 23 octobre 2009 portant sur la période du 01/01/2006 au 31/12/2008. Au 23 avril 2010, les travaux de contrôle de la comptabilité sont en cours et aucune notification de redressement n'a eu lieu.

PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les états financiers de la Banque SOCREDO sont établis dans le respect des principes comptables applicables aux établissements bancaires.

Ils sont présentés conformément au format défini par les règlements n° 2000-03 du 4 juillet 2000 et n° 2005-04 du 3 novembre 2005 du comité de la réglementation comptable.

Note 1.1

CHANGEMENTS DE MÉTHODE COMPTABLE ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES INTERVENUS SUR L'EXERCICE 2009

Provisions épargne-logement :

le comité de la réglementation comptable pose le principe, dans le règlement n° 2007-01 du 14 décembre 2007, que les comptes et plans d'épargne logement génèrent des droits et engagements pour leurs titulaires et symétriquement pour les établissements de crédit. Le présent règlement est applicable à compter du 1^{er} janvier 2008.

Conformément à ces dispositions, la Banque a intégré les risques relatifs aux dits comptes et ceux-ci ont fait l'objet d'une évaluation ainsi que d'un provisionnement pour la première fois au 31 décembre 2009.

Cette méthode a généré :

- au titre de la correction du risque 2008, une dotation de 94 millions de F.CFP,
- au titre de l'exercice 2009, une dotation complémentaire de 73 millions de F.CFP.

Ces dotations, présentes dans la Marge Nette Intérêts clientèle, sont non déductibles fiscalement. Les principes d'évaluation et les risques couverts sont décrits en Note 1.3.3.

Note 1.2

BILAN - ACTIF

Note 1.2.1 - Créances sur la clientèle

Les crédits à la clientèle sont inscrits au bilan à leur valeur nominale. Ils comprennent l'ensemble des créances sur la clientèle y compris les créances subordonnées (prêts participatifs) et les créances affacturées.

La Banque SOCREDO applique les règlements n° 2002-03 du 12 décembre 2002 et n° 2005-03

	PROFORMA 31/12/2009	31/12/2009	PROFORMA 31/12/2008	31/12/2008
Dotation engagement PEL-CEL	94 232 154		(94 232 154)	
Produit net bancaire	10 641 478 474	10 547 246 320	10 958 390 545	11 052 622 699
Résultat courant avant impôt	2 015 867 235	1 921 635 081	2 355 251 479	2 449 483 633
Résultat exceptionnel	(576 118 020)	(576 118 020)	(234 594 733)	(234 594 733)
Impôt sur les bénéfices	(695 065 665)	(695 065 665)	(687 908 160)	(687 908 160)
Dotations / Reprises de FRBG et provisions réglementées	260 000 000	260 000 000	119 457	119 457
RÉSULTAT NET	1 004 683 550	910 451 396	1 432 868 043	1 527 100 197

du 3 novembre 2005 du comité de la réglementation comptable relatif au risque de crédit.

• Créances saines

Sont qualifiées de créances saines les encours qui ne sont pas porteurs d'un risque de crédit avéré. Un risque de crédit est avéré dès lors qu'il est probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garantie ou de caution.

• Impayés

Sont qualifiées d'impayées, les échéances de toute nature impayées pendant un délai inférieur ou égal à 3 mois.

• Créances restructurées

La Banque SOCREDO définit les créances restructurées comme étant des créances détenues auprès de contreparties présentant des difficultés financières telles que l'établissement de crédit est amené à modifier les caractéristiques initiales (durée, taux, etc.), afin de permettre aux contreparties d'honorer le paiement des échéances.

Par conséquent, sont exclues des créances restructurées :

- les créances dont les caractéristiques ont été renégociées commercialement avec des contreparties ne présentant pas de problème d'insolvabilité,

Principes comptables

- les créances dont le tableau d'amortissement théorique est modifié du fait de l'application d'une option ou clause contractuelle prévue initialement au contrat (exemple : pause et report d'échéance),
- les créances ne présentant pas de risque avéré ou probable de défaut et ayant fait l'objet d'une consolidation.

Le montant des crédits restructurés n'est pas disponible au 31 décembre 2009 et un chantier est en cours pour fiabiliser les données relatives aux dits encours. Une créance restructurée douteuse peut être reclassée en encours sains lorsque les termes sont respectés. Les créances restructurées sont spécifiquement identifiées.

Lorsque la créance ayant fait l'objet d'une première restructuration présente une échéance impayée, quelles qu'aient été les conditions de la restructuration, la créance est déclassée en créances douteuses.

• Créances douteuses

Ce sont les créances de toute nature, même assorties de garanties, présentant un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes :

- lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour les créances sur des acquéreurs de logements et sur des preneurs de crédit-bail immobilier, neuf mois pour les créances sur les collectivités locales, compte tenu des caractéristiques particulières de ces crédits). Il ne peut être dérogé à cette règle que lorsque des circonstances particulières démontrent que les impayés sont dus à des causes non liées à la situation du débiteur ;
- lorsque la situation d'une contrepartie présente

des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé on peut conclure à l'existence d'un risque avéré. Il en est ainsi notamment lorsque l'établissement a connaissance de la situation financière dégradée de sa contrepartie, se traduisant par un risque de non-recouvrement (existence de procédure d'alerte, par exemple) ;

- s'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie, notamment les procédures de surendettement, de redressement judiciaire, règlement judiciaire, liquidation judiciaire, etc.

Conformément au règlement n° 2005-03 (modifiant le règlement n° 2002-03) du CRC, nous avons procédé au déclassement de 39 clients (pour 1 462 millions de F.CFP) sur la base d'une revue des clients notés C-. Le classement en encours douteux peut être abandonné lorsque toutes les échéances en retard ont été régularisées. Dans ce cas, l'encours est porté à nouveau en encours sain. Parmi les encours douteux, la Banque SOCREDO distingue les encours douteux compromis des encours douteux non compromis.

• Créances douteuses non compromises

Ce sont les créances douteuses qui ne répondent pas à la définition des créances douteuses compromises.

• Créances douteuses compromises

Ce sont les créances pour lesquelles les conditions de solvabilité de la contrepartie sont telles qu'après une durée raisonnable de classement en encours douteux, aucun reclassement en encours sain n'est prévisible. L'identification intervient à la déchéance du terme ou, en matière

de crédit-bail, à la résiliation du contrat. Dans le cas de créances à durée indéterminée, l'exigibilité intervient à la clôture des relations notifiée à la contrepartie selon les procédures prévues par le contrat. En tout état de cause, l'identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification en encours douteux. Lorsque, après un retour en encours sain, le débiteur ne respecte pas les échéances fixées, les encours sont immédiatement déclassés en encours douteux compromis. Les intérêts ne sont plus comptabilisés après le transfert en encours douteux compromis. Nous appliquons la règle dite de la "contagion". Cette dernière consiste à déclasser l'ensemble des engagements sur un même client (y compris les engagements de hors-bilan et nos participations) en créances douteuses, dès lors qu'un de ses concours est classé en créances douteuses.

• Provisionnement du risque de crédit avéré

Dès lors qu'un risque de crédit avéré est en encours douteux, la perte probable est prise en compte par la Banque SOCREDO par voie de provision. Les provisions constituées apparaissent en déduction des encours correspondant à la seule exception de celles relatives aux engagements de hors-bilan qui apparaissent au passif. La Banque constitue des provisions permettant de couvrir l'ensemble de ses pertes provisionnelles au titre des encours douteux ou douteux compromis.

Les provisions sont ajustées à chaque arrêté et réactualisées en fonction de l'appréciation portée sur l'évolution du risque. La valeur de réalisation des garanties est appréciée avec prudence en fonction de la nature des biens

concernés. Conformément aux dispositions relatives au règlement du CRC 2002-03 relatif au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du CRBF, la Banque SOCREDO a mis en application en 2005 la méthode d'actualisation des flux prévisionnels décrite au paragraphe 13 de ce règlement lors de l'évaluation de la provision.

Pour les encours composés de petites créances présentant des caractéristiques similaires, l'étude contrepartie par contrepartie est remplacée par une estimation statistique des pertes provisionnelles. Cette estimation repose sur une base statistique permettant de valider les provisionnements pratiqués. D'une façon générale, cette base tient compte des niveaux de pertes historiquement constatées ainsi que des évolutions constatées ou anticipées de nature à modifier les probabilités de pertes effectives.

Le provisionnement statistique (approche retail) s'opère sur les encours des personnes physiques dont l'endettement est inférieur à 20 millions de F.CFP. La population des "Retail" a été segmentée en 2 pools présentant des règles de provisionnement différentes. Ces deux groupes se distinguent par la durée de séjour en défaut : "Retail" en défaut depuis moins de 2 ans et "Retail" en défaut depuis plus de 2 ans.

L'approche statistique qui s'inspire du calcul Bâle II du taux de perte en cas de défaut évalué par pool de créances de petite clientèle homogènes en terme de risque, s'applique aux "Retail -2 ans". Le provisionnement des créances des "Retail +2 ans" est déterminé par la prise en compte de la valeur actualisée des garanties.

Principes comptables

Les taux de provisionnement statistique utilisés pour l'année 2009 sont les suivants :

POOL	TAUX DE PROVISIONNEMENT STATISTIQUE
Avec garantie	39,08%
Sans garantie	61,14%

En outre, la Banque SOCREDO, conformément aux normes fixées par la Commission Bancaire, provisionne à 100% les intérêts courus échus et non échus sur créances douteuses non compromises.

Note I.2.2 - Opérations sur titres

Les règles relatives à la comptabilisation des opérations sur titres sont définies par les règlements 90.01 et 95.04 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, l'instruction 94.05 de la Commission Bancaire, l'instruction 2000.12 de la Commission Bancaire et le règlement 2000.02 du Comité de la Réglementation Comptable.

La répartition des titres entre les 4 catégories de portefeuille (transaction, placement, investissement et titres de l'activité de portefeuille) est faite en fonction de l'intention initiale d'utilisation des titres, intention identifiée dans le système d'information comptable dès leur acquisition.

Note I.2.3 - Titres de participation et autres titres détenus à long terme

Les parts dans les entreprises liées sont les parts détenues dans des entreprises contrôlées de manière exclusive, incluses ou susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable. Les titres de participation sont des titres (autres que des parts dans une entreprise liée) dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'établissement de crédit. L'ensemble de ces titres est comptabilisé au coût historique. Les frais

accessoires à l'achat et à la vente sont enregistrés en charges d'exploitation. À la clôture de l'exercice, ces titres peuvent ou non faire l'objet individuellement de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure au coût historique.

La valeur d'utilité de ces titres représente ce que l'établissement accepterait de décaisser pour les acquérir, compte tenu de ses objectifs de détention. Les éléments qui peuvent être pris en compte pour l'estimation de la valeur d'utilité sont la rentabilité, actuelle ou attendue, les capitaux propres, les cours moyens de bourse des derniers mois.

La Banque SOCREDO détient un compte titres chez Wells Fargo Bank où sont inscrites 1 150 actions Visa. Prix d'achat 0, valeur unitaire 87 dollars USD au 31 décembre 2009.

Souscriptions dans le cadre des incitations fiscales à l'investissement :

les personnes morales redevables de l'impôt sur les sociétés qui participent au financement de programmes d'investissements agréés par la Polynésie française bénéficient, sous certaines conditions, d'un crédit impôt imputable dans la limite de 65% de l'impôt sur les sociétés. À ce titre, dans le poste "Participations et autres titres détenus à long terme" sont incluses les avances en compte courant versées dans le cadre des incitations fiscales à l'investissement à hauteur de 2 555,8 millions de F.CFP. Une provision pour dépréciation, correspondant au montant de l'abandon de créance (prédéfini par convention), est inscrite pour 917,4 millions de F.CFP. La Banque a pour obligation de conserver les titres et créances jusqu'à l'obtention du certificat de conformité et du remboursement de l'avance en compte courant nette de l'abandon. Le profit réalisé par la Banque sur ces opérations est constitué par la différence entre le crédit d'im-

pôt dont elle bénéficie et la rétrocession d'une partie de ce crédit d'impôt à la société promoteur sous forme d'abandon de créance. Lorsque pour un projet donné, la totalité du crédit d'impôt n'a pas été utilisée dès l'exercice au cours duquel le financement est effectué et si la société présente des éléments démontrant qu'elle pourra sans aucun doute utiliser le solde du crédit d'impôt lors des exercices suivants, il est possible de décaler sur les exercices suivants, par un compte de charge constatée d'avance, la charge nette liée à l'abandon de créance pour la différence entre l'abandon et la quote-part du crédit d'impôt utilisée.

Les avances en compte courant souscrites en 2009 pour 1 539,8 millions de F.CFP ont généré 895,9 millions de F.CFP de crédit d'impôt. Les résultats des opérations de défiscalisation sont classés dans le poste "résultat exceptionnel" qui s'élève à 576,1 millions de F.CFP et se décompose ainsi :

- charges correspondant aux abandons de créances suite à l'obtention des certificats de conformité sur les projets pour 604,9 millions de F.CFP,
- reprises de provisions liées aux abandons de créances effectifs à hauteur de 604,9 millions de F.CFP,
- dotations aux provisions pour abandons de créances sur des projets engagés en 2009 à hauteur de 549,5 millions de F.CFP,
- neutralisation des dotations aux provisions pour abandon à hauteur de 176,7 millions de F.CFP sur le projet pour lequel l'utilisation du crédit d'impôt est différée sur l'exercice suivant,
- affectation en charge des abandons relatifs aux projets dont les crédits d'impôts avaient été différés en 2008 à hauteur de 23,2 millions de F.CFP,
- constatation en charge, du produit constaté

d'avance de 180 millions de F.CFP correspondant au profit net de l'opération pour le projet considéré comme risqué à la clôture 2009.

Au titre de l'exercice 2009, 640,2 millions de F.CFP de crédits d'impôt ont pu être imputés. 294,5 millions de F.CFP sont reportés et imputables sur les 3 exercices suivants.

Note I.2.4 - Immobilisations

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur prix d'acquisition. L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des diverses catégories d'immobilisations. Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

- immeubles 20 ans,
- agencements et installations 5 à 10 ans,
- matériel 10 ans,
- matériel de bureau 5 ans,
- outillage 5 ans,
- mobilier 10 ans,
- logiciels 3 à 10 ans,
- matériel de transport 5 ans.

Les investissements réalisés depuis 1993 en matériel informatique et micro-informatique sont amortis comptablement suivant le mode dégressif sur une durée de 5 ans. La nouvelle plate-forme informatique SAB fait l'objet d'un amortissement sur une durée de 10 ans. À l'exception des logiciels, les immobilisations incorporelles ne font pas l'objet d'amortissement. Le cas échéant, elles peuvent faire l'objet de provisions pour dépréciation.

Note I.2.5 - Crédit-bail

Les moins-values latentes dégagées sur les dossiers de crédit-bail font l'objet d'une provision pour risques et charges.

Principes comptables

Note 1.3

BILAN - PASSIF

Note 1.3.1 - Conventions

Conformément à la convention n° 45-97 signée le 30 mai 1997 entre le Haut-Commissariat de la République en Polynésie française et la Banque SOCREDO, il est créé dans nos livres un fonds destiné à couvrir les nouveaux prêts participatifs au développement.

Celui-ci est alimenté par le versement des produits de l'émission, par le montant des intérêts annuels acquis et par le remboursement en capital des prêts participatifs refinancés.

Ce poste est classé dans un compte de la classe 3, s'agissant de fonds gérés pour compte de tiers. Conformément à la convention n° 130-97 signée le 1^{er} octobre 1997 entre le Haut-Commissariat de la République en Polynésie française et la Banque SOCREDO, il est créé dans nos livres un fonds destiné à bonifier les prêts pour l'adduction d'eau potable souscrits par les communes. Celui-ci est alimenté par le versement des produits de l'émission et par le montant des intérêts annuels acquis. Ce poste est classé dans un compte de la classe 3, s'agissant de fonds gérés pour compte de tiers.

Note 1.3.2 - Fonds pour risques bancaires généraux (F.R.B.G.)

Conformément aux règlements 90-02 et 92-02 du Comité de la Réglementation Bancaire et financière et afin de couvrir des risques non spécifiques, il a été créé le fonds pour risques bancaires généraux. Pour la Banque SOCREDO, le risque sectoriel de crédit, notamment celui lié aux activités de développement (secteur primaire, hôtellerie, accompagne-

ment des petites entreprises, bancarisation des archipels et de la clientèle à faibles revenus), auquel se superpose le risque de taux, participent aux critères de constitution du fonds pour risques bancaires généraux.

Note 1.3.3 - Provisions pour risques et charges

Provisions épargne-logement :

Le Comité de la réglementation comptable pose le principe, dans le règlement n° 2007-01 du 14 décembre 2007, que les comptes et plans d'épargne-logement génèrent des droits et engagements pour leurs titulaires et symétriquement pour les établissements de crédit. Le présent règlement est applicable à compter du 1^{er} janvier 2008.

Conformément à ces dispositions, sous réserve de la date d'application, la Banque a intégré les risques relatifs aux dits comptes et ceux-ci ont fait l'objet d'une évaluation ainsi que d'un provisionnement pour la première fois au 31 décembre 2009.

Les risques couverts sont de deux natures :

- le risque de consentir des crédits futurs à un taux réglementé inférieur aux conditions de marché,
- le risque de rémunérer l'épargne collectée à des conditions désavantageuses par rapport aux conditions de marché futures.

Ces deux risques sont évalués de manière prospective, jusqu'à l'extinction des encours d'épargne portés au bilan, par la modélisation de l'évolution des encours actuels sur la base d'hypothèses de taux futurs et de comportement clientèle.

La provision totale intègre la différence constatée, sur les stocks de prêts PEL en vie à la date de calcul, entre les flux futurs actualisés d'une part au taux de marché de l'année de mise en place de ces crédits et d'autre part au taux réglementé consenti

au client. Cette différence est reprise ensuite actuariellement sur la durée de vie des prêts concernés. Encours des dépôts collectés au titre des PEL : 7 258 millions de F.CFP. Encours des crédits octroyés au titre des PEL : 72 millions de F.CFP. Provision sur engagement lié aux plans d'épargne logement : 167 millions de F.CFP.

Dotation sur l'exercice : 167 millions de F.CFP. La provision est inscrite au passif du bilan et les variations en Produit Net Bancaire. Les CEL, dont l'encours de 44 millions de F.CFP reste peu significatif au 31/12/2009, ne sont pas concernés par l'évaluation et le provisionnement.

Note 1.4

COMPTE DE RÉSULTAT

Note 1.4.1 - Charges et produits

Les produits et les charges sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis ou qu'ils sont engagés et enregistrés dans les états financiers de la période concernée. Les dépenses et recettes afférentes à des périodes comptables postérieures sont enregistrées en charges ou produits constatés d'avance. Les produits et charges afférents aux moyens de paiement sont classés à l'intérieur des charges et produits bancaires et sont intégrés à la détermination du produit net bancaire (PNB). Les produits et charges financiers relatifs à des exercices antérieurs sont reclassés, suivant la nature, à leur compte d'origine.

Note 1.4.2 - Impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice. Elle intègre les conséquences de la contri-

bution exceptionnelle ainsi que la différence entre l'impôt comptabilisé et celui payé au titre de l'exercice précédent. Les crédits d'impôt issus des opérations de défiscalisation sont imputables dans la limite de 65% de l'impôt sur les sociétés dû, établi au titre de l'exercice de réalisation du financement. Le solde éventuel du crédit d'impôt est imputable dans la même limite sur les trois exercices suivants. Depuis l'exercice 2008, la Banque impute les crédits d'impôts en fonction de la date de souscription (en jour/mois/année) au projet.

Note 1.5

HORS-BILAN

Note 1.5.1 - Instruments financiers à terme

Les opérations de couverture et de marché sur les instruments financiers à terme de taux sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements n° 88-02 et 90-15 du C.R.B.F.

Les engagements relatifs à ces opérations sont inscrits dans les comptes de hors-bilan pour la valeur nominale des contrats. Au 31 décembre, le montant de ces engagements représente le volume des opérations non dénouées à la clôture.

Note 1.5.2 - Conversion des opérations en devises

Les créances et les dettes monétaires ainsi que les contrats de change à terme figurant en engagements hors-bilan libellés en devises sont convertis au cours de marché en vigueur à la date d'arrêté ou au cours de marché constaté à la date antérieure la plus proche. Les charges et les produits payés ou perçus sont enregistrés au cours du jour de la transaction ; les charges et produits courus mais non payés ou perçus sont convertis au cours de clôture.

Dans le cadre de l'application des règlements 89.01 et 89.02 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière et des instructions 89.04 et 89.05 de la Commission Bancaire, la Banque SOCREDO a mis en place une comptabilité multi-devises lui permettant un suivi de sa position de change et la mesure de son exposition à ce risque.

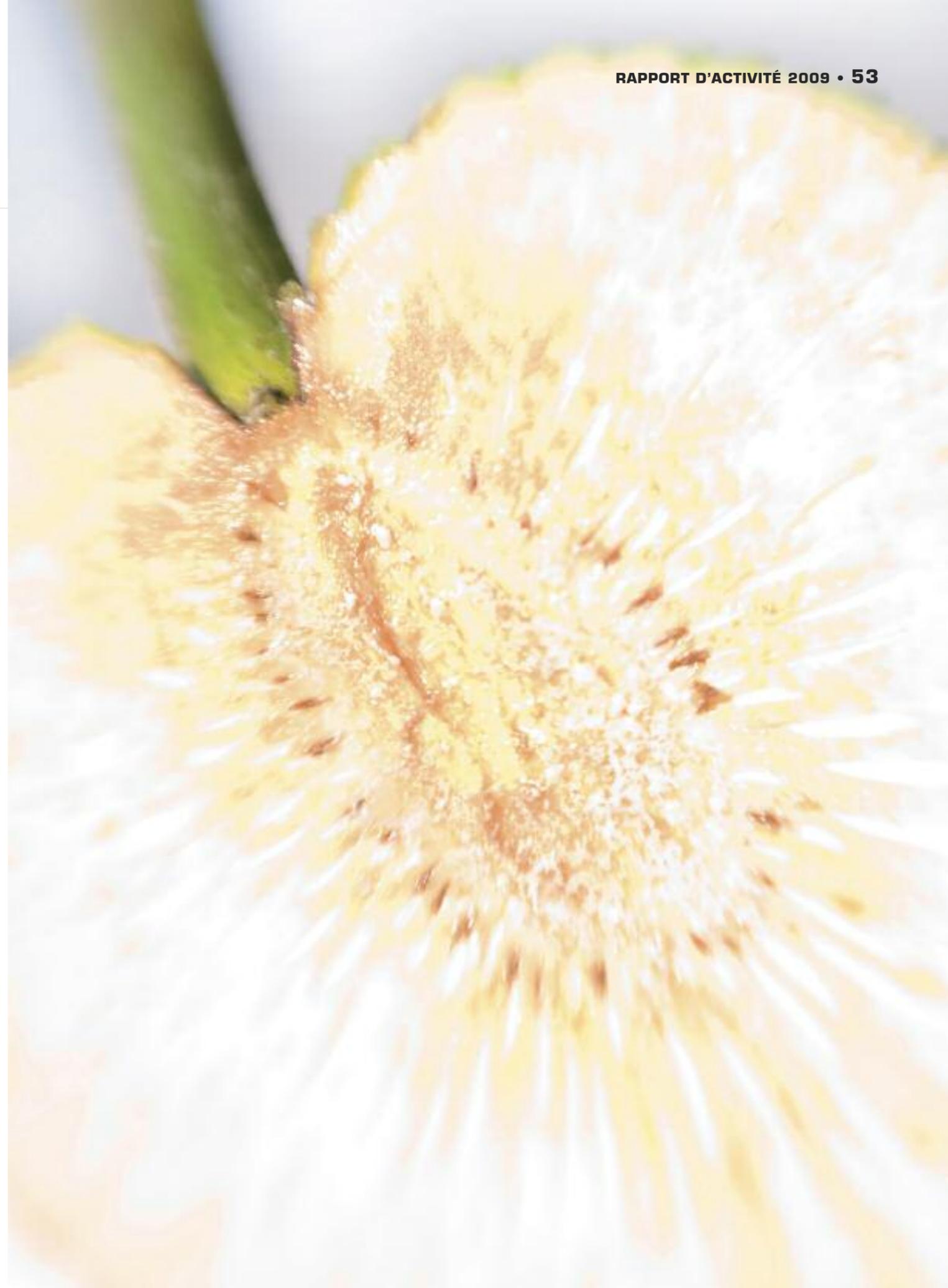
Note 1.6

LES RATIOS PRUDENTIELS

Au 31 décembre 2009, les ratios prudentiels s'établissent ainsi :

- le coefficient de liquidité : 167,91%,
- le ratio de solvabilité est produit à compter du 1^{er} janvier 2008 sur une base consolidée dans le cadre du dispositif Bâle II, selon l'approche standard. Il est de 14,12% au 31 décembre 2009,
- les grands risques recensent 4 groupes pour un montant de risques pondérés de 13,36 milliards de F.CFP,
- les fonds propres consolidés s'élèvent à 29,025 milliards de F.CFP.

En F.CFP	31/12/2008	31/12/2009	Var 09/08
Risque de crédit			
Administrations centrales et banques centrales	118 802 876	2 222 168	-98%
Établissements	515 300 162	474 874 811	-8%
Entreprises	5 287 041 617	6 304 762 039	19%
Clientèle de détail	7 644 402 837	7 358 154 997	-4%
Actions	0	265 238 620	100%
Autres actifs	959 545 453	569 143 791	-41%
Total des exigences au titre du risque de crédit (A)	14 525 092 945	14 974 396 427	3%
Total des exigences au titre du risque de marché (B)	0	0	-
Total des exigences au titre du risque opérationnel (C)	1 472 689 241	1 470 204 278	0%
Exigence de fonds propres A+B+C	15 997 782 186	16 444 600 705	3%
Fonds propres consolidés de base (tier 1)	29 156 292 037	29 014 228 911	0%
Fonds propres consolidés complémentaires (tier 2)	24 940 160	10 400 477	-58%
TOTAL FONDS PROPRES CONSOLIDÉS	29 181 232 197	29 024 629 388	-1%
Ratio Bâle II (tier 1)	14,58%	14,11%	-
Ratio Bâle II (tier 2)	14,59%	14,12%	-



Informations sur l'actif du bilan

Note 3.1

OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE - ANALYSE PAR NATURE DE CRÉDIT

Libellé	31/12/2009					
	Encours bruts	Encours douteux	Provisions	Couverture en %	Encours douteux compromis	Provisions
Créances commerciales	1 465 757 928	36 786 641	(6 198 758)	17	159 495 442	(156 761 598)
Crédits de trésorerie et comptes ordinaires débiteurs	97 023 742 831	2 782 950 495	(1 135 932 901)	41	7 622 742 833	(5 965 572 165)
Crédits à l'équipement	21 316 045 748	593 107 285	(139 302 621)	23	2 031 815 296	(1 728 288 322)
Crédits à l'habitat	80 253 988 265	1 682 726 727	(166 037 708)	10	1 449 956 580	(717 437 091)
Autres crédits	10 170 071 705	327 486 687	(132 566 105)	40	2 525 101 216	(1 695 872 472)
Prêts participatifs	730 519 122	21 580 594	(364 220)	2	222 964 653	(26 313 085)
Intérêts et divers	226 741 364	9 045 147	(9 045 147)	100	3 947 505	(3 947 505)
TOTAL	211 186 866 963	5 453 683 576	(1 589 447 460)	29	14 016 023 525	(10 294 192 238)

Couverture en %	31/12/2008						
	Encours bruts	Encours douteux	Provisions	Couverture en %	Encours douteux compromis	Provisions	Couverture en %
98	1 730 767 436	171 543 993	(61 400 858)	36	101 008 728	(90 097 622)	89
78	96 528 738 438	1 886 334 213	(812 704 184)	43	6 534 292 421	(5 210 090 757)	80
85	21 538 798 885	272 135 274	(77 335 858)	28	2 070 859 459	(1 655 356 149)	80
49	78 861 346 253	250 569 161	(102 312 890)	41	1 430 307 871	(592 598 252)	41
67	11 330 629 773	186 211 041	(57 897 630)	31	2 288 026 341	(1 455 278 273)	64
12	712 203 815	2 145 159	(13 946)	1	226 614 982	(23 591 664)	10
100	273 366 392	5 588 319	(5 588 319)	100	4 991 090	(4 991 090)	100
73	210 975 850 992	2 774 527 160	(1 117 253 685)	40	12 656 100 892	(9 032 003 807)	71

Note 3.2

OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE - ANALYSE PAR AGENTS ÉCONOMIQUES

Libellé	31/12/2009		
	Encours bruts	Encours douteux et douteux compromis	Provisions
Particuliers	134 140 573 981	8 776 882 353	(6 015 101 086)
Autres professionnels	61 754 785 327	7 241 893 332	(3 250 014 960)
Entreprises	13 515 577 229	3 417 114 397	(2 584 725 637)
Collectivités publiques	722 238 500		
Administrations privées	826 950 562	20 824 367	(20 805 363)
Intérêts et divers	226 741 364	12 992 652	(12 992 652)
TOTAL	211 186 866 963	19 469 707 101	(11 883 639 698)

Couverture en %	31/12/2008			
	Encours bruts	Encours douteux et douteux compromis	Provisions	Couverture en %
69	134 780 958 456	7 892 964 241	(5 180 164 078)	66
45	59 409 185 426	4 483 067 137	(2 702 688 744)	60
76	14 964 411 741	3 022 866 351	(2 241 709 704)	74
	815 050 949			
100	732 878 028	21 150 914	(21 144 614)	100
100	273 366 392	10 579 409	(10 579 409)	100
61	210 975 850 992	15 430 628 052	(10 156 286 549)	66

Informations sur l'actif du bilan



NOTE 4

TITRES DE PLACEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2009

Libellé	Placement	Total
Effets publics et valeurs assimilées		
- dont décote restant à amortir		
- dont surcote restant à amortir		
Créances rattachées		
Provisions		
Valeurs nettes au bilan		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
- Émis par des organismes publics		
- Autres émetteurs	2 505 966 587	2 505 966 587
- dont décote restant à amortir		
- dont surcote restant à amortir		
Créances rattachées	455 780	455 780
Provisions		
Valeurs nettes au bilan	2 506 422 367	2 506 422 367
Actions et autres titres à revenu variable		
Créances rattachées		
Provisions		
Valeurs nettes au bilan		
TOTAL	2 506 422 367	2 506 422 367
Valeurs estimatives		

Informations sur l'actif du bilan

Note 4.1

TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT, D'INVESTISSEMENT ET TITRES DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE : VENTILATION PAR ÉMETTEUR

Libellé	Encours nets 31/12/2009	Encours nets 31/12/2008
Administrations et banques centrales ⁽¹⁾		
Établissements de crédit	2 505 966 587	
Sociétés financières		
Collectivités locales		
Entreprises, Assurances et autres		
Divers et non ventilés	455 780	
Valeurs nettes au bilan	2 506 422 367	

(1) y compris Etats



Note 4.2

VENTILATION DES TITRES COTÉS ET NON COTÉS À REVENU FIXE OU VARIABLE

Libellé	31/12/2009			31/12/2008				
	Obligations et autres titres à revenus fixe	Effets publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres titres à revenu variable	Total	Obligations et autres titres à revenus fixe	Effets publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres titres à revenu variable	Total
Titres cotés								
Titres non cotés ⁽¹⁾	2 505 966 587			2 505 966 587				
Créances rattachées	455 780			455 780				
Provisions								
Valeurs nettes au bilan	2 506 422 367			2 506 422 367				

(1) OPCVM sont français et monétaires

Informations sur l'actif du bilan

Note 4.3

EFFETS PUBLICS, OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE ANALYSE PAR DURÉE RÉSIDUELLE

Libellé	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	>= 1 an < 5 ans
Obligations et autres titres à revenu fixe			2 505 966 587
Effets publics et valeurs assimilées			
TOTAL			2 505 966 587
Provisions			
Valeurs nettes au bilan			

> 5 ans	Total en principal	Créances rattachées	Total 31/12/2009	Total 31/12/2008
	2 505 966 587	455 780	2 506 422 367	
	2 505 966 587	455 780	2 506 422 367	
			2 506 422 367	

NOTE 5

TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6) (10)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu (7) (8)	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8) Brute
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations (2) (3)				
1. Filiale (1) (à détailler)				
(+ de 50% du capital détenu par la société)				
OSB	160 000 000	489 106 017	78,40%	125 440 000
SCI PUERO	122 000 000	(40 108 400)	99,99%	121 990 000
RARE	4 600 000	(1 437 836)	100,00%	46 000 000
OFINA	507 000 000	133 933 962	63,85%	616 500 000
OCI	5 000 000		100,00%	5 000 000
2. Participation (à détailler)				
(10 à 50% du capital détenu par la société)				
SA AIR TAHITI	2 760 000 000	3 672 386 681	13,36%	182 129 000
S3P	12 720 000	68 167 617	14,15%	1 800 000
AIR TAHITI NUJ	12 482 471 000	(8 128 888 314)	4,03%	863 224 000

Valeurs comptables des titres détenus (7) (8) Nette	Montant des créances (9)	Montant des cautions avals et découverts non utilisés (7)	PNB ou chiffre d'affaires hors taxes (à préciser) du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	Observations
125 440 000		250 000 000	1 321 907 117	207 414 151	159 936 000	déc-09
121 990 000	118 648 668		39 249 240	(1 597 964)		déc-09
46 000 000	66 547 632	1 452 368		(1 123 524)		déc-09
443 505 115		3 340 000 000	339 861 186	53 712 604		déc-09
5 000 000	495 000 000			3 765 269		déc-09
182 129 000			13 056 502 341	(308 149 749)		déc-08
1 800 000			7 000 000	2 976 044		déc-08
74 620 445			ND	(2 500 000 000)		Prév. 12/2009 sur simul financt ATN 04/01/10

Informations sur l'actif du bilan

NOTE 5 (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6) (10)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu (7) (8)	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8) Brute	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8) Nette	Montant des créances (9)	Montant des cautions avals et découverts non utilisés (7)	PNB ou chiffre d'affaires hors taxes (à préciser) du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	Observations
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations											
1. Filiales non reprises au paragraphe A											
a. Filiales françaises (ensemble)											
ODI	74 280 000	219 462 624	39,96%	29 680 000	29 680 000	175 662 740	15 000 000	335 106 296	45 207 519	10 025 607	déc-09
b. Filiales étrangères (ensemble) (4)											
2. Participations non reprises au paragraphe A											
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)											
SOFOTOM/ SOGEFOM	127 366 110	1 592 243 437	3,76%	4 763 636	4 763 636			248 926 014	102 147 971		déc-07
SOFIDEP	1 200 000 000	707 934 728	2,08%	24 996 000	24 996 000			1 361 567	177 340 651		déc-08
SAGEP	155 992 000	1 891 246 348	6,28%	32 156 160	32 156 160			291 453 833	(96 738 826)		déc-08
SAGEP ex SETIL	27 805 500	6 325 217	6,92%	1 923 840				1 789 854 896	(52 241 135)		déc-08
SA TEP	1 800 000 000	849 097 517	5,00%	90 000 000	90 000 000			874 579 418	(258 527 833)		déc-08
SEP	500 000 000	(247 039 835)	2,50%	12 500 000	7 029 587			1 182 378 025	17 161 840		déc-08
SA CIME SOLUTIONS	170 855 145		0,56%	6 363 636				350 716 000	(36 873 000)		déc-01- RJ prononcé le 17/06/03
SA EDT	5 406 094 500	6 384 684 315	0,47%	50 000 000	50 000 000			20 016 966 428	466 135 161	2 762 058	déc-08
MARAMA NUI	4 560 720 000	694 812 321	1,33%	83 053 900	68 169 650			1 885 446 145	(146 370 962)		déc-08
SOCIÉTÉ DES HÔTELS TAHITIENS	102 500 000	NC	0,01%	10 000	10 000			NC	NC		
MOOREA LAGOON	5 000 000	NC	0,20%	10 000	10 000			NC	NC		
STE ASSAINISSEMENT DES EAUX	178 070 000	(456 039 768)	0,28%	500 000				92 717 144	(15 578 672)		déc-08
LAFAYETTE BEACH RESORT (RTBM)	1 000 000	NC	1,00%	10 000	10 000			NC	NC		
SIP	20 000 000		0,05%	10 000	10 000			NC	(22 150 558)		déc-04
HOTELIERE MOTU OME'E BORA BORA	5 000 000	NC	0,20%	10 000	10 000			NC	NC		
TAHITI NUI RAVA'A	280 000 000	NC	0,01%	10 000	10 000			NC	665 153 622		déc-08
CLI AMOE	1 000 000	NC	0,20%	2 000	2 000			NC	NC		
SCI MARAVA NUI	210 000	NC	0,95%	2 000	2 000			NC	NC		
SCI MOEHAU	100 000	NC	1,00%	1 000	1 000			NC	NC		
SA RELAIS MAHANA	31 033 200	NC	0,00%	880	880			NC	NC		
SARL ARCHIPELS CROISIERES	10 000 000	NC	0,02%	2 000	2 000			NC	NC		
SAS MALIBU	200 000	NC	0,50%	1 000	1 000	256 000 000		NC	NC		
SAS THT NUI DEVELOPMENT	5 000 000	NC	0,05%	2 500	2 500	450 121 405	91 615 583	NC	NC		
SF HITIAMA	200 000	NC	1,00%	2 000	2 000			NC	NC		
SARL LES JARDINS DE PAEA	1 000 000	NC	0,20%	2 000	2 000			NC	NC		
SAS SPPT	5 280 000	NC	3,03%	160 000	160 000			NC	NC		
SCI PITI IRI	200 000	NC	1,00%	2 000	2 000			NC	NC		
SCP FINANCIERE BEACHCOMBER	500 000	NC	0,20%	1 000	1 000	136 131 105	162 785 827	NC	NC		
I2F PF	5 000 000	NC	18,50%	36 075 000	36 075 000	854 242 916		NC	NC		
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)											

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (paragraphe B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au paragraphe A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre le franc métropolitain et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En francs Pacifique, puis en euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances des filiales à la clôture de l'exercice.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne observations.

Informations sur l'actif du bilan

Note 5.1

VALEUR ESTIMATIVE DES TITRES DE PARTICIPATION

Libellé	31/12/2009		31/12/2008	
	Valeur au bilan	Valeur estimative ⁽¹⁾	Valeur au bilan	Valeur estimative ⁽¹⁾
Parts dans les entreprises liées				
- Titres cotés				
- Titres non cotés	944 610 000	1 709 964 964	944 610 000	1 612 174 804
- Avances en comptes courants d'associés	614 990 288	614 990 288	614 990 288	614 990 288
- Créances rattachées	1 882 129		1 882 129	
- Provisions	(172 994 884)		(207 288 316)	
Sous-total Parts dans les entreprises liées	1 388 487 533	2 324 955 252	1 354 194 101	2 227 165 092
Titres de participation				
- Titres cotés				
- Titres non cotés	1 389 723 552	1 589 535 086	1 353 645 652	1 384 946 991
- Avances en comptes courants d'associés	2 555 834 770	1 638 343 972	3 182 336 536	2 053 190 000
- Créances rattachées				
- Provisions	(1 735 236 492)		(1 992 023 290)	
Sous-total Titres de participation	2 210 321 830	3 227 879 058	2 543 958 898	3 438 136 991
Autres titres détenus à long terme				
- Certificat d'association	71 980 668	71 980 668	71 980 669	71 980 669
Sous-total Autres titres détenus à long terme	71 980 668	71 980 668	71 980 669	71 980 669
TOTAL⁽²⁾	3 670 790 031	5 624 814 978	3 970 133 668	5 737 282 752

(1) La valeur estimative est calculée en s'appuyant sur la situation nette des participations détenues ainsi que sur la valeur d'utilité retenue pour nos participations.

- Concernant les filiales immobilières (SCI PUERO et RARE), la valeur vénale est celle retenue suite à des expertises foncières effectuées fin 2005.

(2) Ces valeurs estimatives correspondent à :

- des plus-values latentes (situation financière),

- des moins-values latentes (situation financière) provisionnées dont Ofina pour 173 millions de F.CFP et ATN pour 789 millions de F.CFP.

- des provisions correspondant aux abandons de créances consentis en échange du crédit d'impôt obtenu sur les opérations de défiscalisation locales pour 917 millions de F.CFP.

NOTE 6

VARIATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

Note 6.1

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Libellé	31/12/2009				Valeur en fin d'exercice
	Valeur en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	
Parts dans les entreprises liées	1 354 194 101		34 293 432		1 388 487 533
- Valeurs brutes	944 610 000				944 610 000
- Avances en comptes courants d'associés	614 990 288				614 990 288
- Provisions	(207 288 316)		34 293 432		(172 994 884)
- Créances rattachées	1 882 129				1 882 129
Titres de participation	2 543 958 898	1 016 994 745	(1 350 631 813)		2 210 321 830
- Valeurs brutes	1 353 645 652	36 078 000	(100)		1 389 723 552
- Avances en comptes courants d'associés ⁽¹⁾	3 182 336 536	1 539 834 770	(2 166 336 536)		2 555 834 770
- Provisions ⁽²⁾	(1 992 023 290)	(558 918 025)	815 704 823		(1 735 236 492)
- Créances rattachées					
Autres titres détenus à long terme	71 980 669				71 980 668
- Certificat d'association ⁽³⁾	71 980 669			-1	71 980 668
Valeurs nettes au bilan	3 970 133 668	1 016 994 745	(1 316 338 381)		3 670 790 031

(1) Les souscriptions de l'année 2009 s'élèvent à 1,540 milliard de F.CFP pour un total de crédits d'impôt de 895,9 millions de F.CFP.

(2) Les abandons de créances constatées au cours de l'exercice s'élèvent à 604,9 millions de F.CFP pour des reprises de provisions à hauteur de 604,9 millions de F.CFP.

(3) CV dû au transfert du compte en €.

Informations sur l'actif du bilan

Note 6.2

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Libellé	31/12/2009				
	Valeur en début d'exercice	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (cessions)	Autres mouvements	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations corporelles (1)	3 350 642 510	(31 216 883)	(2 562 297)	106 028 635	3 422 891 965
- Valeurs brutes	11 267 303 383	490 398 095	(623 681 389)	111 923 881	11 245 943 970
- Amortissements et provisions	(7 916 660 873)	(521 614 978)	621 119 092	(5 895 246)	(7 823 052 005)
Immobilisations incorporelles (1)	1 454 973 004	(210 425 336)	(6 303 579)	218 596	1 238 462 685
- Valeurs brutes	2 524 780 468	44 796 298	(78 338 220)	494 495	2 491 733 041
- Amortissements et provisions	(1 069 807 464)	(255 221 634)	72 034 641	(275 899)	(1 253 270 356)
Crédit-bail	3 076 568	(1 971 170)		16 492	1 121 890
- Valeurs brutes	176 579 406			16 492	176 595 898
- Amortissements et provisions	(173 502 838)	(1 971 170)			(175 474 008)
Valeurs nettes au bilan	4 808 692 082	(243 613 389)	(8 865 876)	106 263 723	4 662 476 540

(1) y compris les immobilisations en cours



NOTE 7

AUTRES ACTIFS ET COMPTES DE RÉGULARISATION

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Autres actifs (1)	474 088 840	564 524 019
- Débiteurs divers	474 088 840	564 524 019
- Comptes de stocks et emplois divers		
Comptes de régularisation	1 296 588 777	1 321 881 386
- Comptes d'encaissement (1)	658 218 470	802 536 225
- Comptes d'ajustement et d'écart	37 300 170	71 665 236
- Charges constatées d'avance	210 806 345	61 991 085
- Produits à recevoir	182 812 358	188 904 924
- Comptes de régularisation divers	207 451 434	196 783 916
Valeurs au bilan	1 770 677 617	1 886 405 406

(1) Les montants incluent les créances rattachées

NOTE 8

PROVISIONS INSCRITES EN DÉDUCTION DE L'ACTIF

Libellé	31/12/2009				
	Valeur en début d'exercice	Dotations	Reprises et utilisations	Autres mouvements	Valeur en fin d'exercice
Sur interbancaire					
Sur créances clientèle	(10 145 437 153)	(8 738 723 655)	7 004 341 449		(11 879 819 359)
Sur créances clientèles opérations crédit-bail	(3 820 339)				(3 820 339)
Sur portefeuille titres (placement et investissement)					
Sur participations	(2 199 311 607)	(558 918 025)	849 998 255		(1 908 231 377)
Sur immobilisations incorporelles et corporelles		(6 070 600)			(6 070 600)
Autres					0
Total des provisions - Actif	(12 348 569 099)	(9 303 712 280)	7 854 339 704		(13 797 941 675)

Informations sur le passif du bilan

NOTE 9

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT - ANALYSE PAR DURÉE RÉSIDUELLE

Libellé	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	>= 1 an < 5 ans
Comptes et emprunts :			
à vue	898 769 033		
à terme	731 067 033	6 011 452 549	16 620 038 899
Valeurs données en pension	1 477 493 702		
TOTAL	3 107 329 768	6 011 452 549	16 620 038 899

Valeurs au bilan

> 5 ans	Total en principal	Dettes rattachées	Total 31/12/2009	Total 31/12/2008
	898 769 033	5 739	898 774 772	981 540 088
12 156 727 619	35 519 286 099	294 315 282	35 813 601 381	38 513 520 448
	1 477 493 702		1 477 493 702	2 500 598 397
12 156 727 619	37 895 548 834	294 321 021	38 189 869 855	41 995 658 933

NOTE 10

COMPTES CRÉDITEURS DE LA CLIENTÈLE - ANALYSE PAR DURÉE RÉSIDUELLE

Libellé	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	>= 1 an < 5 ans
Comptes ordinaires créditeurs	56 270 524 094		
Comptes d'épargne à régime spécial :			
à vue	40 732 866 472		
à terme	463 829 275	311 579 306	5 560 707 566
Autres dettes envers la clientèle :			
à vue	1 707 293 651		
à terme	28 154 969 820	20 576 160 331	9 546 491 110
TOTAL	127 329 483 312	20 887 739 637	15 107 198 676

Valeurs au bilan

> 5 ans	Total en principal	Dettes rattachées	Total 31/12/2009	Total 31/12/2008
	56 270 524 094	300 608	56 270 824 702	48 047 384 401
	40 732 866 472	511 725 612	41 244 592 084	23 968 584 780
921 791 396	7 257 907 543	181 057 016	7 438 964 559	6 782 730 984
	1 707 293 651		1 707 293 651	1 608 811 125
	58 277 621 261	637 502 004	58 915 123 265	83 721 069 850
921 791 396	164 246 213 021	1 330 585 240	165 576 798 261	164 128 581 140

Informations sur le passif du bilan

Note 10.1

OPÉRATIONS D'ÉPARGNE CLIENT

Libellé	< 4 ans	> 4 ans < 10 ans	Dettes rattachées	Total 2009	Total 2008
Comptes d'épargne à régime spécial :					
- Livret ordinaire	40 688 944 698		511 240 948	41 200 185 646	23 932 155 741
- Compte d'épargne-logement	43 921 774		484 664	44 406 438	36 429 039
- Plan d'épargne-logement	775 408 581	6 482 498 962	181 057 016	7 438 964 559	6 782 730 984
TOTAL	41 508 275 053	6 482 498 962	692 782 628	48 683 556 643	30 751 315 764

Note 10.2

OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE - ANALYSE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
- Particuliers	93 366 872 096	93 790 051 308
- Autres professionnels	10 504 636 226	11 803 121 737
- Entreprises	40 835 372 797	39 799 838 884
- Collectivités publiques	15 291 644 449	12 778 874 545
- Administrations privées	4 247 687 453	3 948 996 430
- Intérêts et divers	1 330 585 240	2 007 698 236
Valeurs au bilan	165 576 798 261	164 128 581 140

NOTE 11

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE - ANALYSE PAR DURÉE RÉSIDUELLE

Libellé	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	>= 1 an < 5 ans
Bons de caisse	225 829 172	1 155 211 392	691 957 032
Titres du marché interbancaire			
Titres de créances négociables			
- émis en France*			
- émis à l'étranger			
Autres dettes représentées par un titre			
TOTAL	225 829 172	1 155 211 392	691 957 032
Valeurs nettes au bilan			



> 5 ans	Total en principal	Dettes rattachées	Total 31/12/2009	Total 31/12/2008
	2 072 997 596	21 439 632	2 094 437 228	2 652 718 156
	2 072 997 596	21 439 632	2 094 437 228	2 652 718 156

Informations sur le passif du bilan

NOTE 12

AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE RÉGULARISATION

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Autres passifs (1)	2 971 953 923	2 547 984 655
- Dettes représentatives de titres empruntés	149 361	591 047
- Comptes de règlement		
- Créiteurs divers	2 971 804 562	2 547 393 608
- Autres		
Comptes de régularisation	2 714 399 551	3 030 646 274
- Comptes d'encaissement (1)	82 301 860	119 930 517
- Comptes d'ajustement et d'écart	238 563 047	182 726 067
- Produits constatés d'avance	190 927 235	11 055 975
- Charges à payer	1 245 543 253	1 158 568 403
- Autres comptes de régularisation	957 064 157	1 558 365 312
Valeurs au bilan	5 686 353 474	5 578 630 929

(1) Les montants sont indiqués en net et incluent les dettes rattachées

NOTE 13

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	31/12/2009				
	Valeur en début d'exercice	Dotations	Reprises et utilisations	Autres mouvements	Valeur en fin d'exercice
Provisions pour risque d'exécution des engagements par signature	285 397 747	159 676 969	(95 365 598)		349 709 118
Provisions pour risque de change BEI					
Provision sur la réserve latente de crédit-bail					
Provisions pour litiges (1)	262 426 379	17 930 684	(17 347 960)		263 009 103
Autres provisions pour risques et charges (2)	60 669 489	6 946 947	(23 090 814)		44 525 622
Provision pour engagements PEL-CEL (3)		167 154 569			167 154 569
Valeurs au bilan	608 493 615	351 709 169	(135 804 372)		824 398 412

(1) Ces provisions couvrent le risque sur les dossiers portés devant les instances judiciaires dans le cadre d'actions en responsabilité intentées contre la banque Socredo.

(2) Ces provisions couvrent le risque sur des suspens internes et l'impact de divers engagements pris par la banque.

(3) Ces provisions couvrent les engagements liés aux comptes et plans épargne-logement existants à la date de calcul de la provision.

NOTE 14

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capitaux propres					
	Capital	Primes et réserves	Écarts / réévaluation	Provisions réglementées et subventions d'investissement (1)	Résultat	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2004	17 000 000 000	6 750 052 750		189 527 792	2 192 733 239	26 132 313 781
Dividendes						
Variation de capital						
Variation des primes et réserves						
Affectation du résultat 2004		2 192 733 239			(2 192 733 239)	
Report à nouveau débiteur						
Résultat de l'exercice 2005					2 007 813 858	2 007 813 858
Autres variations		(273 412 643)		(20 315 035)		(293 727 678)
Solde au 31 décembre 2005	17 000 000 000	8 669 373 346		169 212 757	2 007 813 858	27 846 399 961
Dividendes		(1 900 000 000)				(1 900 000 000)
Variation de capital	5 000 000 000	(5 000 000 000)				
Variation des primes et réserves						
Affectation du résultat 2005					(2 007 813 858)	
Report à nouveau débiteur						
Résultat de l'exercice 2006					1 540 726 771	1 540 726 771
Autres variations				(19 588 879)		(19 588 879)
Solde au 31 décembre 2006	22 000 000 000	3 777 187 204		149 623 878	1 540 726 771	27 467 537 853
Dividendes		(770 000 000)				(770 000 000)
Variation de capital						
Variation des primes et réserves						
Affectation du résultat 2006					(1 540 726 771)	
Report à nouveau débiteur						
Résultat de l'exercice 2007					2 235 281 942	2 235 281 942
Autres variations				(100 204 228)		(100 204 228)
Solde au 31 décembre 2007	22 000 000 000	4 547 913 975		49 419 650	2 235 281 942	28 832 615 567
Dividendes		(782 320 000)				(782 320 000)
Variation de capital						
Variation des primes et réserves						
Affectation du résultat 2007					(2 235 281 942)	
Report à nouveau débiteur						
Résultat de l'exercice 2008					1 527 100 197	1 527 100 197
Autres variations				(24 479 490)		(24 479 490)
Solde au 31 décembre 2008	22 000 000 000	6 000 875 917		24 940 160	1 527 100 197	29 552 916 274
Dividendes		(763 400 000)				(763 400 000)
Variation de capital						
Variation des primes et réserves						
Affectation du résultat 2008					(1 527 100 197)	
Report à nouveau débiteur						
Résultat de l'exercice 2009					910 451 396	910 451 396
Autres variations				(14 539 683)		(14 539 683)
Solde au 31 décembre 2009	22 000 000 000	6 764 576 114		10 400 477	910 451 396	29 685 427 987

(1) Les provisions réglementées sont constituées exclusivement des amortissements dérogatoires (totalement amorties au 31 décembre 2009) et des subventions d'investissement pour 10 400 477 F.CFP au 31 décembre 2009.

Informations sur le passif du bilan

NOTE 15

COMPOSITION DES FONDS PROPRES

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Capitaux propres	29 685 427 987	29 552 916 274
Fonds pour risques bancaires généraux	1 909 981 235	2 169 981 235
TOTAL DES FONDS PROPRES	31 595 409 222	31 722 897 509

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Capital	22 000 000 000	22 000 000 000
Polynésie française	11 000 000 000	11 000 000 000
AFD	7 700 000 000	7 700 000 000
COFIBRED*	3 300 000 000	3 300 000 000
TOTAL CAPITAL	22 000 000 000	22 000 000 000

*Cession d'action 15% AFD / COFIBRED LE 21/12/2007.

NOTE 16

CONTRIBUTION PAR DEVISE AU BILAN

Libellé	31/12/2009		31/12/2008	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Franc Pacifique	222 605 014 454	186 159 249 771	221 630 555 679	182 141 447 858
Euro	14 853 350 904	51 357 310 858	17 960 281 081	57 413 664 068
Autres devises de l'Union européenne	58 040 029	56 832 396	42 454 539	39 689 900
Dollar US	3 639 315 250	3 619 398 366	3 677 723 977	3 649 883 017
Dollar néo-zélandais	2 472 792 729	2 466 718 540	3 021 964 792	3 125 420 542
Dollar australien	273 796 627	242 920 606	319 390 963	305 514 075
Franc suisse	641 828		2 411 516	
Yen	55 510 474	77 328 728	51 504 872	37 324 923
Autres	21 847 924	550 955	10 726 279	4 069 315
TOTAL	243 980 310 220	243 980 310 220	246 717 013 697	246 717 013 697

Informations sur le hors-bilan

NOTE 17

ENGAGEMENTS SUR HORS-BILAN

	31/12/2009	31/12/2008
Engagements donnés	42 821 514 845	41 802 747 754
Engagements de financement		
Clientèle		
Autres ouvertures de crédit confirmé	47 626 909	74 924 366
Ouvertures de crédit permanent non utilisé	32 108 962 044	29 006 593 936
Crédit documentaire	1 211 259 803	1 467 049 367
Acceptation à payer	490 837 084	233 940 776
	33 858 685 840	30 782 508 445
Engagements de garantie		
Établissements de crédit		
Caution, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit	296 561 337	0
Autres valeurs affectées en garantie	0	19 326 959
TOTAL ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	296 561 337	19 326 959
Clientèle		
Garanties de remboursement de crédits distribués par SODEP	0	141 818 182
Obligations cautionnées	441 156 271	435 303 197
Cautions administratives et fiscales	5 111 319 658	7 348 339 803
Autres garanties d'ordre de la clientèle	2 852 197 826	2 701 628 114
Engagements douteux	261 593 913	373 823 054
TOTAL CLIENTÈLE	8 666 267 669	11 000 912 350
Engagements reçus	23 279 364 492	12 282 849 344
Engagements de financement		
Établissements de crédit		
Engagements reçus des établissements de crédit	19 093 078 758	10 799 522 672
TOTAL ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	19 093 078 758	10 799 522 672
Engagements de garantie		
Établissements de crédit		
Caution, avals et garanties reçus des établissements de crédit	4 186 285 734	1 483 326 672
TOTAL ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	4 186 285 734	1 483 326 672

Note 17.1

OPÉRATIONS DE CHANGE EN DEVISE NON DÉNOUÉES

	31/12/2009		31/12/2008	
	À recevoir	À livrer	À recevoir	À livrer
Opérations de change au comptant	113 793 008	113 759 917	264 961 568	261 977 234
Devises	100 239 015	13 523 750	205 295 697	60 129 824
Euros	13 553 993	95 286 167	59 665 871	201 847 410
Francs		4 950 000		
Opérations de change à terme	3 694 231 271	3 690 133 930	8 516 645 533	8 505 162 821
Devises	1 851 444 877	1 857 165 518	4 354 667 327	4 373 639 092
Euros	0	1 832 968 412	450 100 599	4 099 173 069
Francs	1 842 786 394		3 711 877 607	32 350 660
TOTAL	3 808 024 279	3 803 893 847	8 781 607 101	8 767 140 055

Note 17.2

ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

	31/12/2009			31/12/2008	
	Instrument de taux intérêts	Instrument de cours de change	Autre instrument	Total 2009	Total 2008
Opérations sur marchés de gré à gré	11 933 174 224	0	0	11 933 174 224	17 899 761 336
Opérations fermes	11 933 174 224	0	0	11 933 174 224	17 899 761 336
TOTAL	11 933 174 224	0	0	11 933 174 224	17 899 761 336

Détail des opérations de swap :
Opérations de swap de taux emprunteur taux fixe, prêteur taux variable ont été conclues avec la BNP Paribas, en macro couverture.
- Swap de 50 millions € à échéance du 20 octobre 2010 contre euribor 3 mois, taux fixe à 3,98%.
- Swap de 50 millions € à échéance du 20 janvier 2010 contre euribor 3 mois, taux fixe à 3,65% (1 an départ décalé le 20/01/09).

Informations sur le compte de résultat

NOTE 18

PRODUITS NETS D'INTÉRÊTS ET REVENUS ASSIMILÉS

	31/12/2009	31/12/2008
Produits d'intérêts :	13 017 848 414	15 186 636 065
Sur opérations avec les établissements de crédit	420 436 998	982 119 622
Sur opérations avec la clientèle	12 108 039 690	13 165 867 733
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	0	0
Autres intérêts et produits assimilés (note 18.1)	269 872 919	357 025 078
Sur swaps de taux (note 18.2)	219 498 807	681 623 632
Charges d'intérêts :	(5 100 399 951)	(7 093 399 259)
Sur opérations avec les établissements de crédit	(1 710 339 131)	(1 765 118 948)
Sur opérations avec la clientèle (1)	(2 867 208 458)	(4 677 373 246)
Sur obligations et autres titres à revenu fixe		(10 216 786)
Autres intérêts et charges assimilés (note 18.1)	(30 295 679)	(15 291 264)
sur swaps de taux (note 18.2)	(492 556 683)	(625 399 015)
TOTAL DES PRODUITS NETS D'INTÉRÊTS ET ASSIMILÉS	7 917 448 463	8 093 236 806

(1) dont 167 millions de F.CFP de provisions sur engagement PEL-CEL pour ex 2008 et 2009 - règlement CRC 2007-01 14/12/2007.



Note 18.1

AUTRES INTÉRÊTS ET CHARGES ET PRODUITS ASSIMILÉS

	31/12/2009		31/12/2008			
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Indemnités de remboursement anticipés	136 434 654		136 434 654	172 038 052		172 038 052
Pénalités sur retraits anticipés	1 609 457		1 609 457	3 670 503		3 670 503
Opérations de hors-bilan (engagements)	131 828 808	(30 295 679)	101 533 129	181 316 523	(15 291 264)	166 025 259
TOTAL	269 872 919	(30 295 679)	239 577 240	357 025 078	(15 291 264)	341 733 814

Note 18.2

INTÉRÊTS ET CHARGES SUR SWAPS DE TAUX

	31/12/2009		31/12/2008			
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Swaps de taux	219 498 807	(492 556 683)	(273 057 876)	681 623 632	(625 399 015)	56 224 617
TOTAL	219 498 807	(492 556 683)	(273 057 876)	681 623 632	(625 399 015)	56 224 617

Informations sur le compte de **résultat**

NOTE 19

REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE

Titres à revenu variable	31/12/2009	31/12/2008
Parts dans les entreprises liées, titres de participation	174 626 908	170 376 609
Titres de placement	0	0
Opérations diverses sur titres		
REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE	174 626 908	170 376 609

NOTE 20

PRODUIT NET DES COMMISSIONS

Type de commissions	31/12/2009	
	Produits	Charges
Sur opérations avec les établissements de crédit		(16 061 572)
Sur opérations avec la clientèle	843 811 408	(15 745 335)
Sur opérations sur titres		
Sur opérations de change	19 951 491	
Sur opérations de hors-bilan		
Sur prestations de services financiers (note 21)	2 330 103 601	(1 018 113 051)
TOTAL DES COMMISSIONS	3 193 866 500	(1 049 919 958)

NOTE 21

PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS

	31/12/2009	31/12/2008
Produits nets de gestion de titres pour le compte de la clientèle	5 609 997	9 683 304
Produits nets sur moyens de paiement	637 780 348	674 167 550
Autres produits (charges) nets de services financiers	668 600 205	729 355 913
TOTAL DES PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS	1 311 990 550	1 413 206 767



NOTE 22

SOLDE DES OPÉRATIONS SUR PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION

	31/12/2009	31/12/2008
Solde des opérations sur titres de transaction		
Solde des opérations sur instruments financiers		
Solde des opérations de change	215 379 936	285 949 333
SOLDE DES OPÉRATIONS SUR PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION	215 379 936	285 949 333

Informations sur le compte de résultat

NOTE 23

SOLDE DES OPÉRATIONS SUR TITRES DE PLACEMENT

	31/12/2009	31/12/2008
Dotations aux provisions	0	0
Reprises de provisions	0	0
Dotations ou reprises nettes aux provisions	0	0
Plus-values de cession réalisées	26 074 326	86 256 653
Moins-values de cession réalisées		
Solde des plus ou moins-values de cession réalisées	26 074 326	86 256 653
SOLDE DES OPÉRATIONS SUR TITRES DE PLACEMENT	26 074 326	86 256 653

NOTE 24

AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

	31/12/2009	
	Produits	Charges
Opérations de crédit-bail	11 997 814	(1 971 170)
Produits accessoires	32 241 699	
Subventions	14 539 683	
Transfert de charges		
Divers	20 776 064	(7 813 945)
TOTAL	79 555 260	(9 785 115)



	31/12/2008			
	Net	Produits	Charges	Net
	10 026 644	24 482 507	(9 079 390)	15 403 117
	32 241 699	38 257 212		38 257 212
	14 539 683	24 360 033		24 360 033
	12 962 119	60 884 713	(76 514 359)	(15 629 646)
	69 770 145	147 984 465	(85 593 749)	62 390 716

NOTE 25

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION BANCAIRE

Note 25.1

FRAIS DE PERSONNEL

	31/12/2009	31/12/2008
Salaires et traitements	(3 113 213 626)	(2 946 493 912)
Charges sociales	(1 083 402 105)	(1 037 297 790)
dont charges de retraite	(608 935 420)	(572 490 208)
Intéressement	(101 161 266)	(169 677 800)
Participation		
Impôts et taxes sur rémunérations	(6 622 456)	(16 308 128)
TOTAL DES FRAIS DE PERSONNEL	(4 304 399 453)	(4 169 777 630)

Note 25.2

EFFECTIF (1) PAR CATÉGORIE

	31/12/2009	31/12/2008
Cadres	89	86
Gradés	225	229
Employés	246	240
EFFECTIF TOTAL	560	555

(1) effectif moyen du personnel en activité au prorata de l'activité.

Le montant des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction au cours de l'exercice 2009 s'élève à : 100 843 727 F.CFP.
Le montant des avances et crédits alloués aux membres des organes d'administration et de direction au cours de l'exercice 2009 s'élève à : 35 206 000 F.CFP.

Informations sur le compte de résultat

Note 25.3

AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS

	31/12/2009	31/12/2008
Impôts et taxes	(364 968 398)	(370 633 108)
Services extérieurs	(1 338 945 660)	(1 411 359 967)
TOTAL DES FRAIS ADMINISTRATIFS	(1 703 914 058)	(1 781 993 075)

NOTE 26

COÛT DU RISQUE

	31/12/2009	31/12/2008
Dotations aux provisions	(8 618 867 847)	(5 263 881 879)
Provisions sur créances douteuses	(8 593 990 216)	(5 159 401 781)
Autres provisions	(24 877 631)	(104 480 098)
Reprises de provisions	7 079 531 153	4 205 520 471
Provisions sur créances douteuses	7 039 092 379	3 858 032 383
Autres provisions	40 438 774	347 488 088
Solde en net des provisions	(1 539 336 694)	(1 058 361 408)
dont solde en net des provisions sur créances douteuses	(1 554 897 837)	(1 301 369 398)
dont solde en net des autres provisions	15 561 143	243 007 990
Pertes sur créances	(415 513 162)	(548 906 206)
Pertes sur créances irrécouvrables non provisionnées	(7 893 698)	(51 213 624)
Pertes sur créances irrécouvrables provisionnées	(382 926 642)	(221 266 643)
Pertes sur autres créances	(24 692 822)	(276 425 939)
Récupérations sur créances	43 867 040	40 616 586
Récupération sur créances amorties	41 997 039	26 257 818
Récupération sur autres créances	1 870 001	14 358 768
Solde en net des pertes et récupérations sur créances	(371 646 122)	(508 289 620)
dont solde en net sur créances douteuses	(348 823 301)	(246 222 449)
dont solde en net sur autres créances	(22 822 821)	(262 067 171)
Coût du risque	(1 910 982 816)	(1 566 651 028)
dont coût du risque de crédit	(1 903 721 138)	(1 547 591 847)
dont coût du risque opérationnel	(7 261 678)	(19 059 181)

NOTE 27

RÉSULTAT NET SUR ACTIFS IMMOBILISÉS

	31/12/2009	31/12/2008
Immobilisations financières		
Dotations aux provisions	(9 347 227)	(375 272 304)
Sur titres d'investissement		
Sur parts dans les entreprises liées et participation	(9 347 227)	(375 272 304)
Reprises de provisions	88 771 719	49 470 076
Sur titres d'investissement		
Sur parts dans les entreprises liées et participation (1)	88 771 719	49 470 076
Dotations ou reprises nettes aux provisions	79 424 492	(325 802 228)
Sur titres d'investissement		
Sur parts dans les entreprises liées et participation	79 424 492	(325 802 228)
Plus-values de cession réalisées		58 240 800
Sur titres d'investissement		
Sur parts dans les entreprises liées et participation		58 240 800
Moins-values de cession réalisées		(47 876 625)
Sur titres d'investissement		
Sur parts dans les entreprises liées et participation		(47 876 625)
Solde des plus et moins-values de cession réalisées		10 364 175
Sur titres d'investissement		
Sur parts dans les entreprises liées et participation		10 364 175
SOLDE EN PERTE OU EN BÉNÉFICE	79 424 492	(315 438 053)
Immobilisations corporelles et incorporelles		
Plus-values de cession	4 377 447	72 083 209
Moins-values de cession	(7 209 639)	(20 381 887)
SOLDE EN PERTE OU EN BÉNÉFICE	(2 832 192)	51 701 322
RÉSULTAT NET SUR IMMOBILISATIONS	76 592 300	(263 736 731)

(1) dont reprise sur titres OFINA à hauteur de 34,3 millions de F.CFP et ATN à hauteur de 54 millions de F.CFP.

Autres informations

NOTE 28

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

	31/12/2009	31/12/2008
Dotations aux provisions sur opérations de défiscalisation (1)	(549 570 798)	(198 000 000)
Reprises de provisions sur opérations de défiscalisation	604 890 000	528 080 799
Abandon de créances	(604 890 000)	(592 700 799)
Annulation produit constaté d'avance sur les opérations de défiscalisation		145 673 051
Produit constaté d'avance sur les opérations de défiscalisation	(180 000 000)	
Annulation charge constatée d'avance sur les opérations de défiscalisation	(23 276 645)	(140 924 429)
Charge constatée d'avance sur les opérations de défiscalisation	176 729 423	23 276 645
Autres charges exceptionnelles		
Autres produits exceptionnels		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(576 118 020)	(234 594 733)

(1) dotations aux provisions pour abandons de créances sur des projets engagés en 2009 à hauteur de 549,5 millions de F.CFP.

NOTE 29

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

	31/12/2009	31/12/2008
Bénéfice avant impôt	1 706 678 327	2 384 686 157
Réintégrations et déductions	755 617 440	52 928 509
Bénéfice imposable	2 462 295 767	2 437 614 666
Impôt sur les sociétés (1)	(984 918 000)	(975 045 600)
Contribution exceptionnelle	(350 344 365)	(346 642 200)
Crédit d'impôt imputable sur l'exercice (2)	640 196 700	633 779 640
IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES DE L'EXERCICE (NET)	(695 065 665)	(687 908 160)
Produit constaté d'avance sur les opérations de défiscalisation		
Différence entre impôt comptabilisé et liquidation		
TOTAL DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	(695 065 665)	(687 908 160)

(1) 40%

(2) 65% de l'impôt sur les sociétés (hors contribution exceptionnelle).

NOTE 30

PRODUITS SUR FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

	31/12/2009	31/12/2008
Reprise du fonds pour risques bancaires généraux (1)	260 000 000	
TOTAL REPRISE DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	260 000 000	

(1) Reprise afin de neutraliser l'impact de la provision sur engagement PEL-CEL au 31/12/2009 et destinée à couvrir le risque de taux.

Comptes consolidés

Les comptes de la Banque SOCREDO sont consolidés par intégration proportionnelle dans le périmètre de consolidation de l'Agence Française de Développement (A.F.D.) actionnaire à 35%.

La Banque SOCREDO établit des comptes consolidés à compter de l'exercice 2006 conformément au règlement 99-07 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux règles de consolidation des entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière.

Relation avec le groupe

OPÉRATIONS AVEC LE GROUPE A.F.D. (MILLIONS DE F.CFP)

> DETTES

• Compte ordinaire de la B.C.I	207
• Compte ordinaire de l'A.F.D.	441
• Emprunts à terme de l'A.F.D.	30 065
dont 10 232 millions de F.CFP concernent emprunts Proparco.	

> HORS-BILAN

• Engagements de refinancement reçus de l'A.F.D.	12 529
• Garantie à première demande reçue de l'A.F.D.	2 625

Les dépenses d'assistance technique qui nous sont facturées sont comptabilisées dans un poste "Honoraires".

OPÉRATIONS AVEC LA BRED (MILLIONS DE F.CFP)

> CRÉANCES

• Compte ordinaire chez BRED	55
------------------------------	----

> DETTES

• Emprunts à terme BRED	2 984
-------------------------	-------

> HORS-BILAN

• Engagements de refinancement reçus de la BRED	2 983
-------------------------------------------------	-------

Opérations avec la Polynésie française

Nos risques déclarés au 31 décembre 2009 sur le pays et ses démembrements dans le cadre de la division des risques ont été calculés conformément aux dernières recommandations de la Commission Bancaire. Ces risques se sont élevés à un montant total brut de 6 368 millions de F.CFP pondérés à 2 828 millions de F.CFP suivant la réglementation :

• Engagements hors bilan de financement (découverts autorisés) :	0%
• Engagements hors bilan de financement (prêts) :	50%
• Engagements par signature :	50%
• Créances directes sur le pays :	20%
• Créances sur autres clients :	100%
• Achat et vente à terme en devises : du notionnel pondéré (2% du notionnel contrats).	100%

Banque SOCREDO
SAEM au capital de 22 milliards F.CFP - RCS TPI 59 1 B Papeete
N° Tahiti 075390 - 115 rue Dumont d'Urville
BP 130 - 98713 Papeete RP - Tahiti - Polynésie française
Tél. : (689) 41 51 23 - Fax : (689) 41 52 83
Email : dirgen@bank-socredo.pf
Adresse swift : SOCBPFTX - Site internet : websoc.pf

PubConseil. Photos : René DOUDARD, Dancée HAZAMA, Philippe BACCHET. Illustrations : Jean-Louis SAQUET.

 **BANQUE SOCREDO**
Comptez sur nous